



**L'assemblée générale
des avocats les 14
et 15 octobre à Bejaia**
Lire en page 4

**■ Vers le retour
à la protesta**

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1376 Mardi 20 septembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BOUMERDÈS

**Le siège
de la Mouhafadha FLN
saccagé**

Page 4

PREMIER JOUR DE GRÈVE DES COMMUNAUX

UN SUIVI MITIGÉ

PROJETS DE PROMOTEURS

**Quatre fois plus
de dossiers validés
en 8 mois**

● La validation des dossiers de projets d'activités de jeunes promoteurs dans le cadre du dispositif CNAC (Caisse nationale d'assurance chômage) s'est accélérée de 477%, du 1er janvier au 31 août 2011, par rapport à la même période de 2010, tandis que le nombre de dossiers déposés a connu une progression sans précédent de 553%, a indiqué, hier, cette agence.

Lire en page 5

La première journée de débrayage à laquelle a appelé la Fédération nationale des fonctionnaires du secteur des communes (FNFC) a connu un taux de participation d'environ 80%, a indiqué Ali Yahia, président du Conseil national des communes...

PAGE 3

**PROJET DE LOI
SUR L'AUDIOVISUEL**

**L'élaboration des
textes commence
fin septembre**



Lire en page 5

**POUR RÉGULER
COMMERCÉ INTÉRIEUR**



**Hanoune plaide
pour un monopole
provisoire**

Lire en page 3



VOLLEYBALL ET FOOTBALL FÉMININ AUX JEUX AFRICAINS 2011



**Un éclair dans
la grisaille**

Lire en page 18

Repères

3.000

aides à l'habitat rural, attribué à la wilaya de Sétif au titre du programme quinquennal 2010-2014, devront contribuer de "manière significative" à la réduction de l'exode rural.

2.692

locaux commerciaux ont été réalisés à Tizi Ouzou dans le cadre du programme des 100 Locaux par commune, informe la cellule de communication de la wilaya.

130

personnes ont péri dans de graves inondations en 2 mois en Thaïlande, a annoncé le gouvernement, qui tente de protéger la capitale d'une possible montée des eaux.

Sonatrach-Anadarko : c'est pas fini !



Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi a indiqué mercredi à Alger que Sonatrach menait encore des discussions avec son partenaire américain Anadarko pour parvenir à un règlement du différend qui les oppose sur le paiement d'une taxe pétrolière.

«Sonatrach est toujours en discussion avec Anadarko, les deux parties sont en tractation, et nous espérons parvenir à un règlement» du litige, a-t-il répondu à un journaliste qui lui demandait des confirmations sur la date de la décision de l'arbitrage international, avancée par Anadarko. Jim Hackett, le P-dg d'Anadarko avait indiqué dernièrement à une agence de presse internationale, que le tribunal arbitral nommé par la Chambre de commerce internationale de Paris statuera en décembre prochain sur le différend qui oppose son groupe à Sonatrach, laissant entendre que le règlement de ce contentieux serait en sa faveur. La compagnie américaine, présente en Algérie depuis 1989, avait demandé à Sonatrach de lui restituer quelque 2 milliards de dollars versés par elle au titre de la taxe sur les profits exceptionnels, estimant que la loi sur les hydrocarbures de 2006 qui institue cette taxe ne s'appliquait pas à elle car le contrat d'association est antérieur à cette loi.

Le bon présage pour la sous-traitance

L'avenir de la sous-traitance pourrait être florissant en Algérie à condition de remettre sa bourse en marche, d'évaluer l'existant et de mettre l'intérêt national au-dessus des intérêts individuels, a estimé le président du Club des investisseurs du Grand-Constantinois. Le Dr Omar Mehsas, a affirmé, en marge du 1^{er} Salon national de la sous-traitance mécanique qui se tient actuellement à Constantine, qu'il existe dans la région des entreprises «en mesure de fabriquer de très nombreuses pièces auparavant importées à coup de devises fortes, pour peu que les fiches techniques leur soient communiquées correctement». Pour sa part, le représentant du groupe Sonatrach à ce salon, a fait savoir que sa société a sorti de son catalogue, comportant quelque 5.000 pièces, un pourcentage de 10 à 20 % à soumettre aux entreprises nationales, publiques et privées, pour fabrication. «Nous sommes prêts à accompagner, cadrer et encadrer ces activités de sous-traitance car nous avons une idée sur la réalité du terrain et même une base de données sur les capacités de sous-traitance disponibles dans le pays», a souligné Farid Benabdelli. Le directeur commercial de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) de Rouiba, Ali Issolah, a considéré, de son côté, qu'«il existe des Algériens qui ont investi dans des machines extraordinaires, des équipements à commandes numériques capables de produire des machines d'une très grande précision et même d'autres qui produisent des pièces que nous importons et que nous avons découvert grâce à des rencontres de ce genre». Des rencontres qu'il convient, selon lui, de «multiplier et d'étoffer».



4 millions DA de marchandises saisies en 20 jours à M'sila



Des marchandises dépourvues de factures, d'une valeur estimée à 3,8 millions DA, ont été saisies à Mila entre le 1^{er} et le 20 septembre courant par la Gendarmerie nationale, a-t-on indiqué mercredi au groupement de wilaya de ce corps constitué. Parmi les produits saisis figurent 2.100 mètres linéaires de tuyauterie en plastique destinée aux conduites d'eau potable, en plus de téléphones portables et divers équipements. Les mêmes services ont fait part de l'émergence de pratiques spéculatives touchant certaines denrées comme la farine que certains commerçants revendent au double de son prix. Quelque 29 tonnes de ce produit, destinées à être revendues dans les régions du Sud du pays, ont ainsi été saisies, selon cette source. Les services de la Gendarmerie nationale ont également indiqué que le manque de fourrages dans les régions du Sud a conduit certains spéculateurs du Nord du pays à recourir à la contrebande des blés dur et tendre vers ces zones connues pour l'élevage du bétail. Cela s'est traduit, a-t-on ajouté, par la saisie de 28,3 tonnes de blé tendre que leurs détenteurs s'apprêtaient à vendre à 3.800 dinars le quintal au lieu de 1.200 dinars. Cette quantité de céréales saisies a été remise à la Coopérative des céréales et des légumes sec (CCLS) de la wilaya de M'sila.



Le rapport de l'Algérie devant le MAEP en janvier 2012



L'Algérie présentera son rapport sur la bonne gouvernance en janvier 2012 à Adis Abeba devant les membres du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), a annoncé mercredi à Bechar le président du Conseil national économique et social (CNES), M o h a m e d Seghir Babes.

Ce rapport sera présenté à l'occasion du prochain sommet de l'Union africaine (UA), indique M. Babes lors de la rencontre de concertation sur le développement local qui se déroule à Bechar. Selon le président du Cnes, les conclusions finales de la concertation nationale sur les objectifs du développement local seront contenues dans ce rapport qui inclura également tous les aspects liés à la bonne gouvernance. Par ailleurs, les résultats de l'enquête anonyme menée par le Cnes en collaboration avec le CENEAP (Centre national des études et d'analyses pour la population et le développement) seront obtenus avant la tenue des six assises régionales sur le développement local prévues à partir du mois de novembre prochain, affirme M. Babes. Cette enquête, initiée par le Cnes en parallèle à la concertation sur le développement local, porte sur un questionnaire d'opinion sur les attentes et objectifs du développement local. Elle cible 5 catégories, à savoir les citoyens, le mouvement associatif, les jeunes, les élus locaux et l'administration centrale, explique-t-on.

L'iPhone 6 déjà dévoilé !



Alors que l'iPhone 5 n'a pas encore été annoncé par Apple, une vidéo diffusée récemment sur internet montre déjà ce à quoi ressemblera... l'iPhone 6 ! Pour l'occasion, c'est l'humoriste québécois Anthony Kavanagh qui fait la promotion de ce nouveau smartphone. Mais bien sûr, tout ceci n'est qu'une parodie dans laquelle sont vantés les mérites d'une fonction exceptionnelle : "La conversation réelle" !

Il existera plusieurs versions de ce téléphone, fait d'un matériau révolutionnaire rendait désuet le métal : le bois. L'acheteur américain pourra déboursier 549 dollars pour la version non sablée, ou 749 dollars pour la version sablée et vernie. A voir si vous aimez les échardes... La publicité ironise sur la technique de vente d'Apple qui fait exprès de faire attendre ses clients entre l'annonce de ses produits puis leur mise en vente. Selon les humoristes cette attente est voulue, "pour faire mousser les ventes !". Pas sûr qu'Apple appréciera...

PREMIER JOUR DE GRÈVE DES COMMUNAUX SUIVI MITIGÉ

La première journée de débrayage à laquelle a appelé la Fédération nationale des fonctionnaires du secteur des communes (FNFC) a connu un taux de participation d'environ 80%, a indiqué Ali Yahia, président du Conseil national des communes.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Selon lui, certaines wilayas du centre du pays, à l'image de Béjaïa, Tizi-Ouzou, Sétif, Bouira ou encore Bordj Bou-Arréridj ont enregistré un taux de participation de près de 100%. Même constat relevé dans les wilayas de l'Ouest, tel qu'à Sidi Bel-Abbès et Tiaret.

Dans les wilayas de Guelma et à Khenchela, les fonctionnaires du secteur des communes ont également répondu présent à l'appel de leur fédération en observant la grève, a-t-il expliqué. S'agissant des autres wilayas du pays, a-t-il noté, le taux de participation diffère d'une ville à une autre, soit entre 30% et 70%. «Les premiers rapports qui nous ont été transmis sont encourageants



Pas de débrayage des agents communaux dans la capitale.

et nous laissent optimistes pour la suite du mouvement de grève», a-t-il fait savoir.

La Fédération nationale des fonction-

naires du secteur des communes (FNFC), qui est affiliée au Snapap, a annoncé sa décision d'entamer une grève de trois jours, dimanche. Toutefois, au niveau de la capitale, lors d'une virée dans les principales mairies, il a été remarqué qu'aucun mouvement de grève n'a été observé, à l'image des APC de Bab El-Oued, de Ben Aknoun ou encore de Sidi M'hamed. Et pour cause, nous a expliqué l'un des employés à Ben Aknoun, «nous n'avons pas le droit à la grève car nous ne sommes affiliés à aucun syndicat et travaillons sous contrat».

Cette paralysie que connaissent encore une fois les communes ne date pas d'aujourd'hui. Dès le début de l'année en cours,

plusieurs mouvements de débrayage ont été observés partout dans le pays. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait promis de résoudre cet épineux problème, en s'accordant à répondre aux exigences socioprofessionnelles des travailleurs des communes. En juillet dernier, la tutelle, rappelons-le, promettait de satisfaire ces revendications. Le département ministériel d'Ould Kablia, qui s'est également engagé à accorder un régime indemnitaire avec effet rétroactif à partir de 2008 aux communaux, n'a apparemment pas respecté ses engagements. Il a été question, également, lors de la dernière réunion de juillet dernier, d'indemniser les protestataires sur deux parties. La première tranche 2008-2009 devait être versée durant le mois d'août, tandis que la seconde a été annoncée pour 2012.

Le non-respect des engagements pris par la tutelle, souligné-t-on, a conduit les communaux à reprendre leur grève. Ces derniers menacent, toutefois, d'entrer en grève illimitée, à compter du 25 septembre prochain, si la tutelle campe sur son indifférence.

Dans son communiqué, la Fédération nationale des fonctionnaires du secteur des communes (FNFC) a lancé un appel à tous les fonctionnaires pour rejoindre ce mouvement de protestation. La Fédération a tenu à préciser qu'elle «revendique les droits des travailleurs dans le cadre de la légitimité constitutionnelle de l'Etat algérien». Il est à noter que sur les 500.000 travailleurs que comptent les 1.541 communes du pays, plus de 20% des effectifs sont contractuels.

M. B.

COMMERCE INTÉRIEUR

Hanoune plaide pour un monopole provisoire

PAR LAKHDARI BRAHIM

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune a appelé, hier, le gouvernement à exercer un "monopole provisoire" sur le commerce intérieur pour faire face à la flambée des prix.

Invitée de la Chaîne I de la Radio nationale, Mme Hanoune a insisté pour que le gouvernement prenne des mesures à l'effet d'exercer "un monopole provisoire" sur le commerce intérieur afin d'assurer la stabilité des prix des produits de première nécessité qui sont exploités par des "lobbies connus".

La secrétaire générale du PT a, par ailleurs, critiqué le travail accompli par la commission parlementaire chargée d'enquêter sur la pénurie de certains produits de première nécessité, notamment le sucre et l'huile, considérant que "le problème ne concerne pas la pénurie de ces produits mais plutôt la flambée des prix".

Elle a appelé, dans ce sens, le gouvernement à accéder aux revendications du front social "de manière audacieuse", saluant les mesures prises par le gouvernement pour améliorer le niveau de vie du citoyen.

Concernant l'ouverture du champ audiovisuel

au privé, Mme Hanoune a souligné la nécessité de mettre en place des garde-fous pour réguler le secteur. Elle a toutefois affirmé attendre que les contours juridiques de ce projet soient définis avant de se prononcer à ce sujet.

L'audiovisuel ne doit pas tomber sous la domination d'hommes d'affaires ou autres détenteurs de fonds, a mis en garde Mme Hanoune qui préconise la mise en place d'une instance composée de professionnels du secteur pour préserver le champ médiatique.

Par ailleurs, la SG du PT a fait savoir que son parti allait organiser une "conférence d'urgence" pour débattre des guerres d'occupation et de l'ingérence étrangère dans les affaires internes des pays.

Prendront part à cette conférence, qui se tiendra avant la fin de l'année, plusieurs partis politiques aux côtés d'opposants à ces guerres appartenant aux pays qui participent à la guerre menée contre la Libye.

Elle a réaffirmé son soutien à la position algérienne concernant la situation qui prévaut en Libye la qualifiant de position "indépendante et courageuse" visant à préserver "la sécurité et la souveraineté de la Libye".

L. B.

BOUMERDÈS

Le siège de la mouhafadha FLN saccagé par des «redresseurs»

Des dizaines de militants de l'ex-parti unique du FLN ont saccagé, avant-hier, le siège de la mouhafadha de Boumerdès. Des militants, qui seraient des redresseurs, armés d'armes blanches, ont procédé au saccage dudit siège, ce qui a entraîné la perte et la dévastation de plusieurs documents. Les auteurs de ce saccage auraient emporté, selon des sources, plusieurs documents avec eux de même que des cachets humides ainsi qu'une somme d'argent avoisinant les 45 millions de centimes. Plus grave, les «redresseurs» auraient gardé en otage une

jeune militante chargée du secrétariat durant plusieurs heures avant qu'elle ne soit libérée grâce à l'intervention des forces de l'ordre. Rappelons que l'actuel mouhafedh, Si Youcef Moukhtar, avait fait l'objet d'une agression, lors du dernier vote des mouhafedhs, par des militants à la suite d'altercations verbales. Plusieurs dizaines de militants FLN de la circonscription de Bordj Ménéaël ont protesté, hier, devant le siège de la kasma pour réclamer l'élection d'un nouveau président de kasma. Selon les protestataires, l'actuel président a été désigné de manière «illégal».

T. O.

SOUS LA PLUME

Grévistes cherchent statut

PAR SORAYA HAKIM

La remise en ordre du fonctionnement dans les APC s'est faite à la faveur d'un statut particulier, qui a été promulgué en août dernier malgré une protesta manifeste des communaux, qui n'a pas pris en compte leurs revendications.

En avril dernier, les travailleurs des APC avaient paralysés plus de 800 communes pour réclamer un

n o u v e a u
r é g i m e
i n d e m n i t a i r e
e t l a p r o m u l g a t i o n
d ' u n
s t a t u t p a r t i c u l i e r,
e t m e t t a i e n t
e n
a v a n t q u e
l ' a d m i n i s t r a t i o n
n e
r e s p e c t a i t
n u l l e m e n t l e
d r o i t s y n d i c a l.
I l s a v a i e n t
o r g a n i s é d e s
g r è v e s

avec des taux de suivi assez importants dans l'intérieur du pays, sauf la capitale qui avait fait bande à part. Depuis, les choses n'ont guère changé et les communaux ont renoué avec la contestation, en août dernier, à l'appel du Conseil national des travailleurs communaux ainsi que le Snapap ; deux syndicats qui ont déploré l'indifférence du ministère de tutelle et le mépris affiché. Pis encore, les grévistes ont été sanctionnés sans pour autant entamer leur détermination à faire entendre leur voix

jusqu'au bout. Ils l'ont montré, hier, où les guichets des communes du territoire national étaient désespérément fermés à un moment crucial, celui de la rentrée scolaire qui sollicite les services de l'état civil. Les syndicats comptent maintenir la pression et même durcir le ton. Les belles promesses et les déclarations tonitruantes de la tutelle

ont été un feu de paille. Juste du tape-à-l'œil pour mobiliser les troupes et faire reprendre du service.

Reste que certaines communes d'Alger travaillent le plus normalement. Il ne s'agit pas de casseurs de grève, loin s'en faut, c'est que

le mouvement ne les touche pas pour la simple raison qu'ils ne sont pas affiliés à l'un des deux syndicats pour la bonne raison qu'ils sont sous contrat dans le cadre du préemploi, ce qui fait le bonheur d'un petit nombre de citoyens. Pour l'heure, aucune réaction des pouvoirs publics, et si les communaux mettent à exécution leur menace de grève illimitée, adieu S12, actes de mariage et réfection de la voirie, bonjour les immondices où trôneront les rats des villes.

S. H.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

948 affaires tranchées par les tribunaux en 2010

948 affaires liées à la corruption ont été tranchées par les tribunaux en 2010, a indiqué, jeudi à Alger, le directeur des affaires pénales et des grâces au ministère de la Justice, Mokhtar Lakhdari.

PAR RAYAN NASSIM

Intervenant lors d'une journée d'information sur le rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption, M. Lakhdari a indiqué que les tribunaux avaient prononcé des peines contre 1.352 accusés dans 948 affaires liées à la corruption. Ainsi, insiste ce responsable, les détournements de deniers publics constituent les crimes de corruption les plus répandus avec 475 affaires pour la même année, suivis de l'abus de fonction (107 affaires), la corruption de fonctionnaires (95 affaires) et l'octroi de privilèges injustifiés dans les marchés publics (79 affaires), a-t-il indiqué. Selon les statistiques pénales, les collectivités locales viennent en tête des secteurs touchés par les affaires liées à la corruption avec 146 affaires, suivies par les secteurs de la poste (133 affaires) et des banques (78 affaires). Dans ce contex-

te, M. Lakhdari a indiqué que les statistiques pénales "révèlent une propagation du phénomène de corruption en Algérie et aident à en définir les causes". Après avoir souligné que les statistiques "ne reflètent pas la véritable ampleur du phénomène de corruption", M. Lakhdari a précisé que le taux de corruption dans la plupart des pays ne dépasse pas 10% de l'ensemble des crimes ajoutant que beaucoup d'affaires ne sont pas dévoilées ou dénoncées. Par ailleurs, M. Lakhdari a évoqué les aspects "cachés" de la corruption qui se traduisent généralement par une richesse excessive, la dilapidation de deniers publics, la mauvaise réalisation des projets publics, le clientélisme et l'opacité en matière de prestations administratives. A cette occasion, M. Lakhdari a indiqué que le rapport de l'ONG Transparency International sur les indicateurs de la corruption a placé l'Algérie à la 92^e place en 2008, à la 111^e place en 2009 et la 105^e en 2010 sur une liste comprenant 178 pays. Restant sur le même thème, Lakhdari a critiqué les rapports de l'ONG qui "focalisent sur le critère de corruption passive ainsi que certains aspects liés à l'évasion fiscale et au mouvement illégal de capitaux". «Certains experts estiment que le critère de cette ONG n'est pas exhaustif et trace les contours d'une carte géopolitique de la corrup-

tion, laquelle place les pays africains à la tête des pays corrompus ignorant leurs spécificités en tant que pays en voie de développement", a-t-il ajouté.

Plus de rigueur dans le contrôle

Pour M. Lakhdari, la législation algérienne lutte contre la corruption, le clientélisme et les abus de fonction et les grandes mutations politiques qu'a connues l'Algérie ont toujours été accompagnées de mesures juridiques et judiciaires de lutte contre la corruption. "L'ouverture économique et l'absence de mécanismes de contrôle ont favorisé l'émergence de nouvelles formes de corruption", a-t-il souligné. Plus explicite, le magistrat a évoqué les spéculations sur les marchandises importées, les affaires liées au commerce extérieur et aux banques, à l'utilisation de faux registres de commerce, de transfert illégal de devises et de blanchiment d'argent. Il a, également, mis en avant les réformes législatives initiées par l'Algérie en matière de lutte contre la corruption notamment le jumelage des législations pénale et économique et la promulga-



La corruption : un fléau dangereux et destructeur.

tion de textes de loi pour la lutte contre le trafic de drogue, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la corruption.

L'Algérie a créé durant la dernière décennie une cellule de traitement des renseignements financiers et procédé à l'adoption de la convention des Nations unies sur la lutte contre la corruption, a souligné M. Lakhdari ajoutant qu'elle a, également, consolidé le rôle des instances de contrôle et de révision de la loi sur les marchés publics et installé l'Instance nationale de lutte et de prévention contre la corruption.

R. N.

ELIMINATION DES DÉCHETS HOSPITALIERS 500 incinérateurs seront déployés

Cinq cents incinérateurs pour l'élimination des déchets hospitaliers existent actuellement au niveau national contre 100 unités dans le passé, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Cherif Rahmani. Dans une déclaration en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Rahmani a précisé que des mesures importantes ont été prises, visant à réduire la pollution de l'environnement à travers l'élimination des différents déchets, notamment ceux hospitaliers. Des taxes ont été imposées pour chaque tonne de déchets hospitaliers pour inciter les responsables de ces polluants à les éliminer. Un délai de 3 ans a été accordé aux producteurs de ces déchets pour les éliminer et assainir l'environnement, a indiqué le ministre, ajoutant qu'il sera procédé prochainement à l'élimination des produits hospitaliers stockés, notamment ceux dont la date remonte à plus de 30 ans. M. Rahmani effectuera prochainement une visite sur le terrain, à l'hôpital de Kouba, où sera installé un incinérateur moderne pour l'élimination des déchets. Concernant le séminaire international sur la protection du littoral qui se tiendra à Alger, demain (25 septembre), M. Rahmani a souligné que l'accent sera mis sur l'importance de la protection du littoral méditerranéen, eu égard à la dimension stratégique, historique et patrimoniale de cet espace. S'inscrivant dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la protection du littoral, cette rencontre constitue une occasion pour présenter la stratégie nationale sur la protection du littoral national et l'échange d'expériences avec les autres pays.

L. B.

POUR LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

L'absence d'une base de données du patrimoine dénoncée

L'absence d'une base de données sur le patrimoine des personnes rend difficile la lutte contre la corruption, a estimé, hier, Alger le directeur des affaires pénales et des grâces au ministère de la Justice, Mokhtar Lakhdari. Dans une déclaration à l'APS en marge de la journée d'information autour de la lutte contre la corruption, M. Lakhdari a souligné qu'à chaque affaire judiciaire liée à la corruption, la justice est confrontée à l'absence de données permettant de remonter aux sources des biens des personnes inculpées. Il a expliqué que pour chaque affaire, la justice doit faire un travail à tous les niveaux, notamment les banques et conservateurs fonciers, "ce qui n'est pas une mince affaire", selon lui. La justice a déjà traité "quelques" cas d'enrichissement illicite, a ajouté le directeur des affaires pénales qui a précisé qu'il s'agissait d'affaires relatives au favoritisme dans les marchés publics. Il a, néanmoins, expliqué que la justice n'intervient que lorsqu'il y a des indices ou des personnes qui sont déjà impliquées dans des

affaires de corruption. «La justice ne s'interroge que sur le patrimoine des personnes inculpés et leur demande de le justifier afin de ne pas tomber dans l'arbitraire, et aussi parce qu'elle s'interdit de porter atteinte à l'honneur et la dignité des personnes», a-t-il dit. M. Lakhdari a, également, relevé que l'enrichissement illicite "pose des problèmes à tous les pays qui ont inséré cette incrimination dans leur législation". Il a indiqué, dans ce contexte, que le ministère de la Justice a procédé, il y a deux mois, avec les services de sécurité à une évaluation de la question pour cerner les difficultés qui les empêchent d'avancer sur ce terrain. L'une des difficultés mentionnée est, justement, l'absence de base de données, a noté le directeur. Interrogé, par ailleurs, sur les dénonciations anonymes relatives à la corruption, M. Lakhdari a répondu que toutes les dénonciations "sont prises au sérieux", mais, que le parquet est "prudent" et travaille sur la base de preuves tangibles. Il a regretté que les précautions que la justice doit prendre soient "souvent

prises pour de l'inertie ou du manque de volonté", avant de préciser que "le parquet ne s'auto saisi pas et fait un travail sérieux en respectant la loi, notamment le code de procédures pénales, afin d'éviter l'arbitraire". Le directeur des affaires pénales a estimé, à cet égard, qu'un travail préventif doit être fait à ce sujet par l'administration fiscale qui a un rôle régulateur dans ce domaine. Il a, également, souligné que le premier pas pour lutter contre la corruption, c'est l'application des lois promulguées, notamment en ce qui concerne l'enrichissement illicite. "A travers cette journée d'information, nous voulons dire que nous avons des lois que nous nous efforçons d'appliquer. Mais que nous n'allons jamais atteindre cet objectif (lutte efficacement contre la corruption) s'il n'y a pas une mobilisation de toutes les forces de la société civiles en tant qu'entités structurées et acteurs pouvant s'impliquer dans cette tâche, en s'informant et en s'organisant", a-t-il affirmé

R. N.

SURPOPULATION CARCÉRALE

Un problème bientôt résolu, selon Belaïz

PAR INES AMROUDE

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Belaïz, a indiqué, jeudi à Alger, que le problème de surpopulation carcérale dans les établissements pénitentiaires sera résolu à 90 % d'ici fin 2012 à travers tout le territoire national. Le ministre a indiqué, en marge d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), que le problème de surpopulation carcérale sera définitivement résorbé d'ici fin 2012 grâce à deux programmes mis en place par l'Etat pour la construction de nouveaux établissements pénitentiaires à travers le territoire national. M. Belaïz a ajouté que le premier programme concerne la construction de 13 établissements pénitentiaires d'une capacité d'accueil de 1.000 à 2.000 places à travers le territoi-

re national. Il a annoncé dans ce sens que que 7 prisons ont été réceptionnées. Le ministre a, également, annoncé que 3 autres établissements seront réceptionnés la semaine prochaine et le reste vers la fin de l'année 2011. Pour le second programme en cours de réalisation, le ministre a indiqué qu'il s'agit de la construction de 61 établissements pénitentiaires d'une capacité d'accueil de 100 à 300 places, précisant que ce projet sera réceptionné entre 2012 et 2013. Aussi et dans cette même déclaration à la presse, M. Belaïz est revenu sur la nécessité d'associer la société civile à la lutte contre la corruption. «La société civile doit participer à la lutte contre la corruption sous toutes ses formes», a affirmé. Pour lui, la lutte contre la corruption "n'est pas seulement du ressort de l'Etat mais incombe également à la société civile qui se doit de prendre en charge ce fléau dan-

gereux qui menace la société algérienne". Une conférence internationale "informelle" consacrée à la lutte contre la corruption planchera, jeudi à Alger, sur les aspects de ce fléau avec la participation de représentants de la société civile et d'experts étrangers, a-t-il indiqué. M. Belaïz a souligné l'existence d'une forte volonté politique de lutter contre ce phénomène à travers "la mise en place de mécanismes de lutte" et la promulgation d'une loi de lutte contre la corruption précisant que l'Algérie "fait partie des pays pionniers en matière de promulgation de cette loi". Ces mécanismes consistent, également, en la formation à l'étranger de magistrats spécialisés dans la lutte contre la corruption et la mise en place de structures judiciaires spécialisées en vue de prémunir la société algérienne contre ce dangereux fléau.

I. A.

ELECTRICITÉ

Pas de délestage l'année prochaine

Les citoyens et les commerces en ont longtemps souffert. Mais dès l'année prochaine ce problème qui est celui du délestage ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

PAR INES AMROUDE

C'est du moins ce que promet le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, qui s'exprimait jeudi à partir de Ain Témouchent durant sa visite à la centrale électrique de Terga. «Il n'y aura plus de délestage à partir de l'été 2012», affirmait-il.

Après avoir visité les différentes parties de cette infrastructure, le ministre a affirmé, dans un point de presse, que cet important mégaprojet améliorera «sensiblement» la fourniture d'énergie électrique au profit des citoyens.

Cette centrale électrique, qui enregistre un taux d'avancement de 97,10% sera réceptionnée le 15 juin 2012, a annoncé le chef de ce mégaprojet.

D'une puissance de 1.122 mégawatts (MW), elle fonctionne au gaz naturel et au gasoil (secours), a-t-on précisé.

Avec comme actionnaires, les groupes Sonelgaz (51%) et Sonatrach (49%), la centrale qui sera gérée par la société par



Youcef Yousfi, ministre de l'Énergie et des Mines.

actions (SPA) «Shariket Kahraba Terga» (SKT), est dotée d'aménées d'eau de mer pour le refroidissement des turbines, d'une alimentation en gaz naturel à partir du gazoduc Medgaz et d'un système d'évacuation électrique sur 180 km de lignes d'une puissance de 400 kilovolts (KV).

Réalisée par le consortium dirigé par Alstom et comprenant la société égyptienne Orascom Construction Industrie, pour un montant de deux milliards de Dollars US, cette centrale assurera un apport appréciable en énergie électrique et contribuera à la sécurisation de l'approvisionnement énergétique du pays, outre les possibilités d'exportation

de ce produit, selon le P-dg de Sonelgaz, Nouredine Bouterfa.

La concrétisation de ce mégaprojet a généré 3.780 postes d'emplois dont 2.900 pour des travailleurs algériens. S'agissant du projet d'aluminerie prévu à Beni Saf, le ministre a indiqué que le gouvernement «tient à ce projet qui fait l'objet d'étude de toutes ses options, notamment économiques».

Auparavant, il avait visité la station de dessalement de Beni Saf qui a produit, depuis son inauguration fin 2009, une quantité de 87 millions de m³ d'eau destinée à l'alimentation des wilayas d'Ain Témouchent (35%) et Oran (65%).

Au siège de l'unité d'El Malah de

l'entreprise nationale des granulats (ENG), M. Yousfi s'est intéressé à la production de cette société qui est passée de 291.600 en 2007, année de son entrée en exploitation, à 410.100 tonnes au mois de juin 2011.

Les capacités de cette unité réalisée pour un montant de 950 millions de dinars, sont de l'ordre d'un million de tonnes. Ses réserves sont estimées à 40 millions de tonnes.

Au poste de haute tension (220/60 KV) de la commune Emir- Abdelkader (30 km d'Ain Témouchent), mis en service en novembre 2009, il a pris connaissance du plan de développement du réseau de transport électrique de la wilaya pour la période 2009-2013. Engageant une enveloppe globale de 12,56 milliards DA, ce plan porte, entre autres, sur la réalisation de postes de 400 KV et cinq lignes de 400 KV.

M. Yousfi a procédé également au lancement des travaux de raccordement de 33 foyers de la localité de Beni Ghanem au réseau de gaz naturel.

I. A.

AUGMENTATION DU SNMG

«Une priorité de la Tripartite», insiste l'UGTA

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Secrétaire national de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) chargé des Affaires socio-économiques, Achour Telli a affirmé, jeudi que l'augmentation du Salaire national minimum garanti (SNMG) «figure à la tête des priorités de la prochaine Tripartite» prévue le 29 septembre.

Invité de la Chaîne I de la Radio nationale, M. Telli a indiqué que lors de la prochaine tripartite, la centrale syndicale accordera la priorité à l'augmentation du SNMG afin d'améliorer les conditions sociales des travailleurs.

Il a également affirmé qu'il soumettra lors de la réunion de la tripartite des propositions objectives visant «une importante augmentation des salaires», précisant qu'à l'heure actuelle «aucun travailleur algérien ne perçoit un salaire inférieur à 15.000 DA».

Les augmentations qui ont profité aux travailleurs en 2010 et en début 2011

étaient importantes et n'ont jamais été enregistrées depuis l'Indépendance, a-t-il rappelé, saluant par là même les efforts louables consentis par les autorités pour l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs.

M. Telli qui s'est dit optimiste quant aux résultats de la prochaine tripartite prévue jeudi prochain, a promis aux travailleurs d'autres mesures à «même de permettre l'amélioration de leurs conditions de vie».

Parmi les dossiers soumis pour examen à la prochaine tripartite, la baisse de l'Impôt sur le revenu global (IRG) du travailleur, ce point figurant parmi les plus importantes revendications des travailleurs au niveau des 48 wilayas. «Il est impossible d'annuler cet impôt», a-t-il toutefois souligné.

Evoquant le problème des arriérés de salaires, l'intervenant a affirmé «le règlement de 90% de ce dossier», précisant que «plus de 7.000 travailleurs ont perçu leurs salaires».

RÉGIONS SAHARIENNES

Levée du gel sur les terres agricoles

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Rachid Benaïssa, a annoncé jeudi à Alger la levée du gel sur les terres agricoles dans les régions sahariennes, en vertu d'une circulaire interministérielle promulguée en juin dernier.

A une question orale d'un député de l'APN sur la situation des terres agricoles régies dans le cadre de la loi numéro 18-83, promulguée en août 1983, relative à la propriété foncière agricole, le ministre a indiqué que ce texte «a pour objectif de rassurer les exploitants concernant la possession de leurs propriétés agricoles, en vertu de décisions de wilaya».

Le ministre a précisé que le gel de l'ex-

ploitation des terres est intervenu à la suite des dépassements constatés en matière de gestion des terres relevant du domaine de l'Etat par les bénéficiaires. Une circulaire qui prévoit notamment des solutions aux cas soulevés sur le terrain.

Selon les chiffres avancés par le ministre concernant l'application de la loi d'août 1983, le nombre de bénéficiaires ayant acquis ces terres au dinar symbolique est de 109.160 agriculteurs pour une superficie de 730.910 hectares et 8.317 actes inscrits.

S'agissant de l'application de la loi définissant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles relevant

du domaine de l'Etat, le ministre a indiqué que sur les 219.406 exploitants concernés par l'opération de transformation du droit de jouissance en droit de concession, 74 pc des exploitants seulement ont déposé leurs dossiers au niveau de l'Office national des terres agricoles.

A une question orale sur les accidents auxquels sont exposés les chameaux dans les régions sahariennes, M. Benaïssa a fait savoir que des mesures ont été prises par son secteur et celui de l'Énergie et des mines pour réduire leur impact, et ce en collaboration avec des firmes pétrolières et les éleveurs de chameaux.

I. A.

HAUSSE "SUBITE" DES PRIX DES ENGRAIS

Une enquête diligentée

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa a annoncé, jeudi à Alger, l'ouverture d'une enquête pour déterminer les raisons réelles de l'augmentation "subite" des prix des engrais, assurant que les céréaliculteurs n'auront pas à payer ce prix.

«L'enquête est déjà engagée. Nous avons un travail avec le ministère de l'Énergie et des Mines pour voir quelles sont les raisons de cette augmentation subite des engrais», a déclaré le ministre à la presse en marge d'une séance de questions orales à l'Assemblée populaire nationale.

Cela, renchérit le ministre, arrive subitement comme ça et au moment du lancement de la campagne labours-semailles 2011/2012, «nous pensons qu'il y a quelques choses qui ne tournent pas rond».

Cette hausse touche notamment les engrais de fond notamment le TSP utilisé pour la fertilisation des fonds durant la période des labours-semailles. Le prix du quintal de cet intrant est passé de 4.000 DA à 7.400 DA/quintal, selon M. Benaïssa. Les producteurs, essentiellement privés, expliquent cette hausse par le renchérissement des prix des matières premières.

«Des dispositions ont été prises pour que nos céréaliculteurs ne soient pas pénalisés. Ils auront à payer le même prix de l'année dernière, entre temps, nous continuons l'enquête pour avoir plus d'éléments sur cette augmentation», a affirmé M. Benaïssa. L'Union des coopératives de céréales, sous l'égide de l'Office interprofessionnel des céréales (OaIC), a annoncé le maintien des prix de vente des engrais de fond appliqués au titre de la campagne 2010-2011. Cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre de la péréquation des prix des engrais commercialisés par l'Union, consiste à «éviter la répercussion sur les céréaliculteurs des prix décidés par les opérateurs les commercialisant», selon l'OaIC.

L. B.

7^e FORUM ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL À PARIS LES 5 ET 6 OCTOBRE PROCHAIN

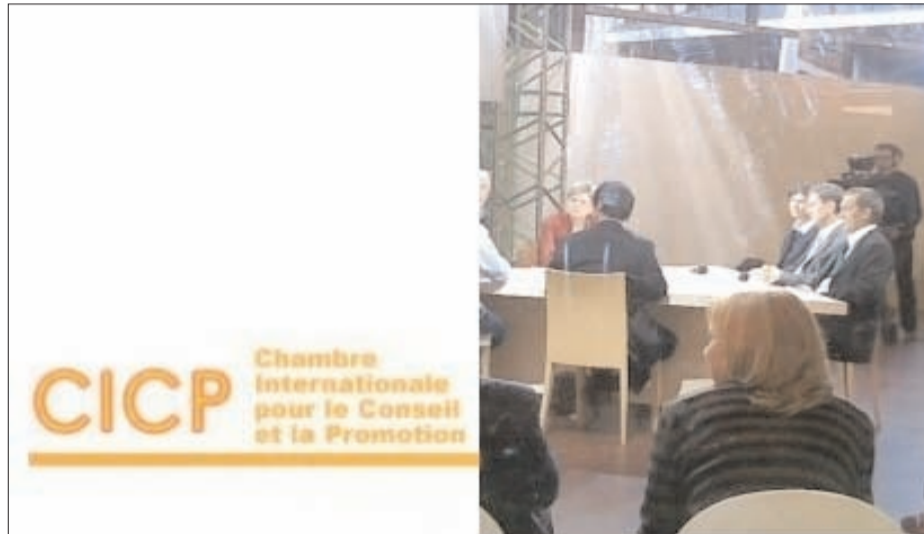
L'Afrique à l'épreuve des enjeux de la mondialisation

La Chambre internationale pour le conseil et la promotion (CICP), une plateforme de conseil, d'accompagnement et de promotion des échanges économiques et commerciaux internationaux, organise, en partenariat avec le Réseau mondial des affaires (REMA), le 7^e Forum économique international (FEI 2011), les 5 et 6 octobre prochain à Paris, sous le thème «L'Afrique face aux enjeux de la mondialisation».

PAR AMAR AOUMER

Ainsi, cette 7^e édition du FEI 2011 a pour objectif principal de réunir, selon les organisateurs, près de 350 responsables d'entreprises de différents pays afin de promouvoir les échanges économiques et commerciaux inter-entreprises nationaux et internationaux. Cette manifestation se veut aussi un espace économique pour discuter sur des sujets d'actualités économiques internationales et des thèmes qui permettront de mieux comprendre et d'améliorer l'activité économique en Afrique et dans la région de la Méditerranée. Et principalement d'accompagner les entreprises dans leur développement, en leur apportant des conseils et le partage d'expériences aux entreprises. Ce forum dédié au continent africain va tendre à organiser des rencontres professionnelles, des conférences dîners d'affaires et susciter la création des partenariats inter-entreprises.

Participeront, en effet, à cet événement des entreprises du Burkina Faso, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Gabon, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Maroc, de la Tunisie, d'Algérie, de France, d'Italie, de Belgique, d'Espagne, etc. L'occasion pour les participants africains de nouer des contacts non seulement avec des entreprises européennes mais aussi avec d'autres conti-



nents venus à la découverte d'opportunités internationales, compte tenu du très fort potentiel du marché africain dans les prochaines années avec plus d'un milliard de clients potentiels en 2050.

L'Afrique, dont les pays ont plutôt bien résisté à la crise, a considérablement développé ses échanges commerciaux avec les pays d'Europe, d'Asie et même d'Amérique.

Le 7^e Forum économique international à Paris sera axé sur six secteurs. Il est ainsi prévu dans le programme des thèmes récurrents comme le développement à l'international des entreprises, le Green Business, l'import-export, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et les opportunités d'affaires dans les pays présents au forum. «Ce sera l'occasion pour les entreprises présentes de découvrir toutes les opportunités du marché africain. Pour ce faire, sont proposés aux participants des rendez-vous intra-entreprises, des opportunités d'affaires, des déjeuners, une soirée de gala...» avec la participation d'un «village d'experts» afin de vous accompagner dans votre développement», souligne la correspondance de la CICP. Ce forum rassemble en un même lieu des spécialistes du marché de la zone : avocats, banquiers, juristes et logisticiens... «Contrairement aux grandes institutions hermétiques, complexes que sont les grandes chambres de commerce et les grandes entreprises, la CICP est une organisation chaleureuse et humaine

qui vous propose une prestation sur mesure», lit-on dans cette correspondance publiée sur le site de la CICP. Les adhérents et/ou les partenaires qui participeront à cette rencontre bénéficieront de la possibilité de présenter leurs entreprises, de diffuser des offres ou des demandes, d'être visibles dans l'Annuaire international des entreprises, le Réseau mondial des affaires (REMA), partenaire de la CICP et véritable vitrine pour des entreprises sur Internet et pour la 1^{re} fois sur support papier tiré et distribué dans les ambassades, les milieux d'affaires et lors des forums et conférences internationaux. C'est également un outil de référencement pour ceux qui veulent être connus et reconnus dans les milieux d'affaires. Il y a lieu de noter que La CICP, qui organise (les 11, 12 et 13 novembre) la Foire internationale «Orientale Expo» à Strasbourg (France) avec l'Algérie comme invité d'honneur, regroupe des entreprises, des consultants, des experts, des diplomates, des réseaux d'affaires, des chambres consulaires de différents pays. Elle veut servir de passerelle dans la promotion des échanges économiques et commerciaux internationaux, selon son DG.

«Notre organisme est donc la résultante d'une approche moderne, logique inhérente à l'observation des relations humaines dans notre société actuelle», a-t-il ajouté dans une correspondance qu'il nous a adressée, cette semaine.

A.A.

MEDGAZ - COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE ALGÉRO-ESPAGNOLE

1,4 milliard de m³ de gaz acheminés vers l'Espagne depuis le 1^{er} mars dernier



mise en gaz, le 1^{er} mars écoulé, a indiqué un responsable de ce projet à l'intention du ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, jeudi à Aïn Temouchent.

Une moyenne de 8 millions de m³/jour a été transférée depuis cette date à partir du terminal de Beni Saf vers l'Espagne, a-t-on encore précisé. Un système de comptage électronique et online est

utilisé dans ce cadre pour déterminer les quantités de gaz qui sont transférées via Medgaz, a-t-on ajouté.

En visite de travail dans la wilaya, le ministre s'est intéressé, entre autres, à la qualité du gaz commercialisé, à la maintenance du gazoduc ainsi qu'aux différentes opérations de contrôle de ce même gazoduc. Les responsables de Medgaz ont mis l'accent à cette occasion sur les différentes procédures à engager en cas d'accident ou d'éventuelles catastrophes naturelles. Tous les scénarios sont étudiés et prévus pour faire face à toutes les situations, a-t-on expliqué au ministre.

Yousfi a visité à cette occasion la salle de comptage du gaz, le terminal d'arrivée du gaz de Beni Saf et la station de compression de Medgaz. Le gazoduc Medgaz a été mis en gaz le 1^{er} mars 2011, avant le lancement de la commercialisation du gaz vers l'Espagne.

Au cours de sa visite dans la wilaya, le ministre devait également inspecter le projet de réalisation de la centrale électrique de Terga, la station de dessalement de Sidi Ben Adda et le poste de transformation électrique de haute tension de la commune Emir Abdelkader.

R.E.

2^e FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-RUSSE

Une cinquantaine d'entreprises russes attendues à Alger

La Chambre de commerce et d'industrie de la Fédération de Russie (CCIFR) et le Conseil d'affaires arabo-russe organiseront la 2^e session du Forum d'affaires algéro-russe et de l'exposition de produits et services russes en Algérie du 11 au 17 octobre prochain à l'hôtel Hilton d'Alger afin de promouvoir les relations de partenariat et les échanges économiques et commerciaux entre les deux pays, dont les relations politiques sont au top niveau.

Placé sous le thème de la «Dynamisation de la coopération industrielle et commerciale entre l'Algérie et la Fédération de Russie», cette manifestation regroupera plus d'une cinquantaine d'entreprises russes relevant de différents secteurs économiques qui seront présents en Algérie pour exposer leurs produits et services et rencontrer à cette occasion leurs homologues algériens en vue d'examiner les possibilités de coopération et nouer d'éventuels partenariats.

La délégation russe sera composée d'entreprises relevant des secteurs suivants : Ingénierie de la construction des sites énergétiques, industriels et infrastructure, ingénierie du bâtiment, architecture et urbanisme, équipement pour construction de routes, équipement ferroviaire, fabrication de verre anti-explosion utilisé dans le secteur des hydrocarbures, de l'industrie chimique et minière, construction mécanique, construction de machines industrielles, agricoles, équipements pour forage, construction des centrales solaires et éoliennes, banques et finances, tourisme, consulting, organisation de foires et salons, commercialisation de thé et café.

L'inauguration officielle de l'exposition aura lieu, selon la CACI, le 12 octobre prochain à 10h à l'hôtel Hilton d'Alger. Cette manifestation sera, en outre, suivie, selon le programme, d'ateliers thématiques et de rencontres B2B entre les entrepreneurs algériens et les hommes d'affaires et investisseurs russes. Dans ce cadre, les entreprises nationales (publiques et privées) intéressées de participer au forum algéro-russe et à l'exposition des produits russes doivent confirmer leur participation par fax au 021.96.70.70 ou par mail à "mailto:dcse@wissal.dz" dcse@wissal.dz au plus tard le 9 octobre prochain, un délai de rigueur qui témoigne de la forclusion. Il y a lieu de souligner l'importance de cette manifestation économique et commerciale en termes notamment d'opportunités d'affaires et d'échanges commerciaux qui puissent être développés entre les deux pays partenaires dans de multiples domaines stratégiques.

A.A.

Une quantité de 1,4 milliard de m³ de gaz a été acheminée vers l'Espagne à travers le gazoduc "Medgaz", reliant Beni Saf (Algérie) à Almeria (Espagne), depuis sa

MOSTAGANEM

Construction de 700 logements début 2012

Un quota de 700 logements promotionnels subventionnés sera lancé en réalisation à Mostaganem au cours du premier trimestre 2012, selon l'Agence foncière de la wilaya.

Ces nouvelles habitations seront construites à travers le chef-lieu de wilaya et les communes de Kheireddine, Achâacha, Sidi Ali, Bouguirat, Sidi Lakhdar et Stidia, a précisé l'agence foncière en rappelant qu'au total, 8.000 logements de même type sont inscrits dans le cadre du programme quinquennal en cours.

Le délai d'exécution des travaux a été fixé à 18 mois, a indiqué la même source, ajoutant qu'un concours d'architecture sera bientôt organisé en vue d'apporter la meilleure esthétique aux futurs sites.

Par ailleurs, 423 logements sociaux participatifs (LSP) ont été réceptionnés, en attendant leur distribution une fois les travaux d'aménagement extérieurs achevés.

Les travaux de réalisation d'un autre quota de 1.191 logements LSP seront achevés en mars 2012, leur taux d'avancement étant estimé à 70 %.

Selon l'Agence foncière, plus de 3.200 LSP ont été distribués à Mostaganem au titre du précédent programme quinquennal.

M'SILA

Mise à niveau de 257 exploitations agricoles

Au total, 257 exploitations agricoles privées de la wilaya de M'sila ont obtenu un accord financier pour leur mise à niveau au titre de la saison agricole 2010-2011, selon le directeur de wilaya des services agricoles.

Les aides financières accordées à ce titre entrent dans le cadre du programme national de soutien agricole. Elles sont destinées, a-t-on précisé, à des travaux de soins aux arbres, notamment les oliviers, à l'aménagement d'écuries, d'abreuvoirs et de poulaillers, ainsi qu'à des fonçages de puits et à l'insémination artificielle de bovins.

Quelque 500 agricultrices, employant 500 personnes, avaient bénéficié en 2010-2011 d'une mise à niveau de leur exploitation, selon la même source qui a souligné qu'en plus de la réalisation de commodités modernes et de la protection des arbres de maladies végétales, cette mise à niveau a également permis la réalisation d'extension de plusieurs exploitations.

APS

LAGHOUAT, FONCIER RURAL ET URBAIN

Plus d'un million d'hectares cadastrés

Une superficie de près de 1,09 million d'hectares, soit 40% des terres ciblées et estimées à 2,7 millions ha, a été l'objet d'une opération de cadastre relative au foncier rural et urbain dans la wilaya de Laghouat, a indiqué le directeur du Cadastre de la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

M. Mohamed Zenagui a précisé à l'APS que cette opération, qui devra s'étaler jusqu'à 2014, a permis de cadastrer, l'année dernière, une surface de 1,07 million ha du foncier rural et urbain localisé dans six des 10 communes ciblées, dont celles de Laghouat, Sidi-Makhlouf, Tadjemout, Ksar El-Hirane, El-Kheneg et Bennacer Benchohra.

Une superficie de près de 10.000 ha également a été cadastrée depuis le début de 2011 à travers les communes d'El-Assafia, Tadjerouna, El-Haouita, alors que l'opération de cadastre du foncier rural se poursuit au niveau des communes de Taouiala, Hassi-Delaâ, Oued-Morra et Aïn-Madhi, a ajouté le même responsable.

Concernant le cadastre général du foncier steppique et saharien, le directeur du Cadastre de la wilaya a indiqué que l'opéra-



tion a permis de cadastrer, en l'espace de deux années, une superficie globale de 2,6 millions ha, soit un taux de près de 100%, grâce à l'utilisation de photos aériennes qui ont donné lieu à l'établissement d'un registre foncier actualisé.

La direction locale du secteur, qui prévoit de cibler en 2012 le foncier des communes d'Aflou, El-Beidha, Gueltat Sidi-Saad et Brida, a précisé à l'APS que l'opération donnera également lieu à l'élaboration, en coordination avec les services de

la Conservation foncière, les APC et les services techniques, des livrets fonciers, mais aussi l'identification et le réenregistrement de terrains inconnus.

L'année dernière, la même opération a permis la régularisation de 57 sites et de 940 dossiers de foncier délaissé ou non hypothéqué, l'attribution de 530 plans fonciers et l'établissement de 196 titres administratifs, a affirmé à l'APS le directeur du Cadastre de la wilaya de Laghouat.

B. M.

CHLEF, UNIVERSITÉ HASSIBA-BENBOUALI

5.000 nouvelles places pédagogiques

Cinq mille places pédagogiques seront ouvertes lors de l'actuelle année universitaire au niveau du pôle universitaire d'Ouled Farès de l'université Hassiba-Benbouali de Chlef, a indiqué la

Direction du logement et des équipements publics. Ces nouvelles places, qui viendront s'ajouter aux 8.000 places pédagogiques en exploitation au niveau de ce pôle, avaient été réceptionnées au courant

de l'année 2011, a indiqué la même source, précisant que leur mise en exploitation a été reportée pour l'actuelle rentrée en raison de l'importance des infrastructures réalisées au cours des dernières années au niveau de ce campus. Selon le recteur de l'université, l'année universitaire 2011-2012 s'annonce sous de bons auspices au regard de la disponibilité, "en nombre suffisant", de places pédagogiques au niveau de l'université de Chlef qui compte un effectif global de plus de 25.000 étudiants, dont 5.000 nouveaux inscrits.

En plus de ces nouveaux équipements, deux autres instituts universitaires sont en cours de réalisation au niveau de ce même pôle. Il s'agit des instituts d'architecture et du sport, affirme-t-on à la Direction du logement et des équipements publics qui prévoit prochainement le lancement des travaux de réalisation d'un siège du rectorat et d'une bibliothèque centrale.

Un auditorium de 1.200 places sera également ouvert lors de cette rentrée au campus d'Ouled Farès, assure le même responsable en précisant que cet équipement est destiné à abriter des colloques et autres rencontres scientifiques et littéraires.

APS

BENI SAF, ECOLE DE PÊCHE

Un nouveau bloc pédagogique

A l'occasion de la nouvelle rentrée dans l'Ecole de formation aux techniques de pêche et d'aquaculture (EFTPA) de Béni Saf (Aïn Témouchent), la semaine dernière, un nouveau bloc pédagogique a été mis en service, a indiqué sa directrice.

PAR BOUZIANE MEHDI

Fruit d'une opération d'extension, ce nouveau bloc a doté l'école de 120 places pédagogiques supplémentaires, portant ses capacités d'accueil à 250 places, dont 80 en internat, a précisé à l'APS Mme Miniri-Mouffak Souad, ajoutant que l'EFTPA de Béni Saf a été dotée de quatre classes, d'une salle de conférences, de trois bureaux, d'un atelier mécanique et d'un parc naval.

Ces acquisitions permettront à l'encadrement pédagogique d'accomplir sa mission dans les meilleures conditions au profit des stagiaires, a encore souligné la responsable de l'établissement.

En plus de cette extension qui s'étend sur 800 m² pour un coût de 40,1 millions de dinars, Trois nouvelles opérations de développement viennent d'être inscrites au profit de cette école, en plus de cette extension qui s'étend sur 800 m² pour un coût de 40,1 millions de dinars.

Ces trois actions qui sont évaluées à plus de 260 millions de dinars, portent sur la réalisation d'un banc d'essai de moteurs avec bassin de formation, d'un centre de sécurité et d'un simulateur pour les



moteurs. Selon l'APS, cette école est dotée d'un simulateur de pêche, d'un appareil d'entraînement virtuel proche de la réalité et qui n'est disponible que dans deux écoles du pays, celles de Béni Saf et Bousmaïl.

Le simulateur permet d'effectuer des cours pratiques de navigation et de détection des zones de pêche par sonar et sondeur au profit d'élèves patrons-côtiers.

L'école de pêche de Béni Saf qui relève du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques a été créée en décembre 1981 pour répondre aux besoins de la wilaya et de la région Ouest en personnel qualifié pour le secteur de la pêche et de l'aquacul-

ture. Une douzaine de filières sont dispensées sur place, précise l'APS, dont celles de patron-côtier et d'électro-motoriste, et des formations continues destinées aux professionnels du secteur de la pêche.

En outre, de nouvelles spécialités ont été ouvertes, à savoir la formation d'agents techniques aquacoles destinée aux jeunes et très demandée au niveau des wilayas ayant projeté de se doter de fermes aquacoles.

Quelque 230 stagiaires venus de plusieurs wilayas ont rejoint l'EFTPA de Béni Saf en cette nouvelle rentrée 2011/2012.

B. M.

SKIKDA, FORMATION PROFESSIONNELLE

Un centre régional pour handicapés moteurs...



Un centre de formation professionnelle à rayonnement régional, spécialement conçu pour les personnes souffrant d'un handicap moteur, ouvrira ses portes en novembre prochain à Flifla

(Skikda), selon le directeur du secteur.

Disposant d'une capacité théorique de 400 places pédagogiques, cet établissement bâti sur une superficie de 2 hectares, pour un coût de 150 millions de dinars, est

"le premier du genre dans l'est du pays et le 4^e en Algérie", a précisé M. Noureddine Kouzah. L'ouverture de ce centre, initialement prévue fin 2010, a dû être retardée en raison de "difficultés rencontrées sur une partie du terrain, difficile à niveler", a expliqué le même responsable. L'établissement qui devrait être étendu pour accueillir, dans une seconde étape, 1.000 stagiaires aux besoins spécifiques, compte un internat de 200 lits, 12 ateliers, un terrain de sport et un restaurant. Sa position surplombant la mer, lui confère des atouts certains au plan psychologique, et son architecture, adaptée aux personnes handicapées, en font une infrastructure unique à l'échelle du pays.

Ce centre recevra des stagiaires âgés de 16 ans et plus, issus des wilayas de Constantine, d'Annaba, d'El Tarf, de Guelma, de Khenchela, de Souk Ahras, d'Oum El Bouaghi, de Tébessa et de Skikda. Les apprenants bénéficieront d'une formation "étudiée" dans les domaines de la broderie, de la couture, de l'électricité, de l'informatique et de la poterie, selon M. Kouzah qui a précisé que 25 encadreurs, 2 médecins et 1 psychologue assureront le suivi des stagiaires.

APS

ABADLA (BECHAR)

200 millions DA pour le réseau de gaz naturel

Un investissement public de 200 millions DA est engagé actuellement pour le financement des travaux de réalisation du réseau de distribution du gaz naturel à Abadla (wilaya de Bechar), selon un responsable de cette commune.

Les travaux de ce projet, entamés début 2011, ont permis, à ce jour, la réalisation de plus de 12 km de réseau de gaz ainsi que l'installation des équipements nécessaires à sa sécurisation et à son fonctionnement normal, ainsi que la concrétisation de 600 niches de compteurs, a précisé Mohamed Bouafia.

Ce projet, retenu à la faveur du programme quinquennal 2010/2014, permettra, une fois finalisé, le raccordement, dans une première phase, plus de 3.000 foyers pour être étendu par la suite à 12.000 autres à travers les autres communes de la daïra de Abadla, a-t-il précisé. L'approvisionnement en gaz naturel de cette collectivité, située à 88 km au sud de Bechar, se fera grâce au gazoduc Labiodh Sidi Cheikh-Bechar, long de 352 km, en voie de réalisation pour un coût de plus de 11 milliards DA. Grâce à ce gazoduc, cinq autres communes de la wilaya, à savoir Bechar, Taghit, Beni-Ounif, Kenadza et Béni-Abbes, bénéficieront, à l'horizon 2014, de cette énergie, et ce dès la finalisation des travaux du réseau d'acheminement du gaz naturel à ces localités, sur un linéaire de 291 km, et pour un coût de 7 milliards DA.

GUELMA

1.500 haensemencés en pommes de terre

Une superficie de 1.500 hectares a étéensemencée à Guelma dans le cadre de la campagne de production de pomme de terre d'arrière-saison, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA). Les terres destinées à la production de ce tubercule ont été réparties, à ce jour, à raison de 1.100 ha pour la pomme de terre de consommation courante et 400 ha pour celle de multiplication, a précisé Laïd Aouadi, ajoutant qu'une superficie de 2.000 ha seraensemencée "d'ici la fin du mois de septembre courant". Tous les moyens ont été mis à la disposition des agriculteurs pour permettre la concrétisation d'une production des plus conséquentes en pomme de terre d'arrière-saison, a assuré le DSA, faisant part de la distribution, en coordination avec la Coopérative de céréales et des légumes secs (CCCLS), d'une quantité de plus de 4.000 quintaux d'engrais au profit des agriculteurs. Les responsables des services en charge de l'agriculture tabletent sur la réalisation de 680.000 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison au titre de la prochaine campagne de récolte qui sera entamée au début de l'année 2012. La wilaya de Guelma avait produit lors de la précédente saison agricole 14,1 millions de quintaux de pomme de terre de saison et d'arrière-saison.

APS

ZAMBIE

Michael Sata vainqueur de l'élection présidentielle

La Commission électorale de la Zambie (ECZ) a annoncé jeudi soir que Michael Chilufya Sata, 74 ans, président du Front patriotique, parti d'opposition, a remporté l'élection présidentielle du 20 septembre, au terme d'un scrutin serré.

"Je déclare Michael Chilufya Sata élu président de la République de Zambie", a annoncé le président de la Cour suprême Ernest Sakala.

Selon la commission électorale nationale, M. Sata a recueilli 43% des voix, et M. Banda 36%, après dépouillement des bulletins de vote dans 143 des 150 circonscriptions du pays.

Michael Sata a recueilli 1.150.045 suffrages contre 961.796 pour Rupiah Banda, alors que les bulletins de 93,5 pc des circonscriptions ont été dépouillés.

ESPACE SCHENGEN

La Bulgarie et la Roumanie recalées

La Bulgarie et la Roumanie ont été refoulées jeudi 22 septembre de l'espace Schengen, signe d'une réticence croissante des pays déjà membres à élargir cette zone européenne sans frontières internes à deux pays jugés inaptes à combattre les filières d'immigration clandestines. Le refus des Pays-Bas a suffi pour bloquer l'entrée, car toute nouvelle adhésion requiert l'unanimité des 25 membres de l'espace Schengen, créé en 1985.

"Nous devons avoir la certitude que l'acquis de Schengen est pleinement mis en œuvre, notamment en ce qui concerne la lutte contre la corruption et le crime organisé", a commenté le ministre de l'Immigration néerlandais. Si cela n'est pas le cas, alors vous avez une porte équipée des huit meilleurs verrous au monde, mais derrière cette porte, vous avez quelqu'un qui laisse passer tout le monde et cela pose un sérieux problème. "Les difficultés rencontrées parla Grèce pour contrôler sa frontière avec la Turquie ont échaudé les autres membres de Schengen et expliquent leurs réticences à élargir l'espace à d'autres maillons faibles", explique un diplomate européen. Sofia et Bucarest, déjà rentrés trois ans après les autres pays d'Europe de l'Est dans l'UE, en 2007, vivent mal ce refus. "Le gouvernement néerlandais doit comprendre que l'on ne peut pas sacrifier une politique de consolidation européenne pour satisfaire des extrémistes", a averti mercredi soir le président roumain Traian Basescu. La coalition néerlandaise au pouvoir est soutenue au Parlement par le Parti pour la liberté, le mouvement d'extrême droite de Geert Wilders. Aucune solution sur l'adhésion à Schengen des deux pays ne sera trouvée avant le prochain sommet européen prévu mi-octobre. Une formule de compromis est actuellement discutée. Elle prévoit une adhésion, par étapes, de la Roumanie et de la Bulgarie au 31 octobre 2011. Mais la France et l'Allemagne refusent tout engagement sur une date pour les frontières terrestres.

SUISSE

Interdiction d'importation, d'achat et de transport du pétrole syrien

La Suisse a durci vendredi ses sanctions à l'encontre de la Syrie en interdisant l'importation, l'achat et le transport de pétrole et de produits pétroliers syriens.

Le Conseil fédéral suisse (gouvernement) a décidé de durcir davantage les sanctions prononcées à l'encontre de la Syrie, indiquent les autorités helvétiques dans un communiqué, précisant que ces nouvelles mesures entrent en vigueur dès demain samedi. Les contrats déjà conclus pourront encore être exécutés jusqu'au 15 novembre et devront être déclarés auprès du ministère de l'Économie.

Le durcissement des sanctions suisses intervient alors que l'Union européenne doit aussi imposer dès samedi de nouvelles sanctions contre le régime syrien comprenant l'interdiction d'investir dans le secteur pétrolier et d'alimenter la banque centrale en pièces et billets, selon des diplomates.

YEMEN

Retour du Président Saleh à Sanaâ

Le président Ali Abdallah Saleh, sérieusement blessé dans un attentat début juin à Sanaa, a regagné le Yémen rapporte l'agence Reuters après trois mois de soins en Arabie saoudite, annonce hier matin la télévision nationale yéménite.

Saleh, contesté par la rue depuis janvier, a été blessé et partiellement brûlé dans un attentat contre son palais présidentiel le 3 juin. Le président, qui a accédé au pouvoir en 1978, avait annoncé le 16 août qu'il serait prochainement de retour dans son pays.

"Ali Abdallah Saleh, président de la République, a regagné ce matin le territoire national, au terme d'un séjour médical à Ryad qui a duré plus de trois mois", a rapporté la télévision.

Au cours de la nuit, les affrontements entre partisans et opposants au régime du président Saleh se sont propagés à travers la capitale Sanaa, ont rapporté des témoins, et le bilan de cinq jours de violences dépasse les 100 morts.



Les manifestants ont prévu de descendre dans les rues de la capitale après les grandes prières hebdomadaires de ce vendredi, ce qui augure d'une poursuite des affrontements entre les fidèles du chef de l'Etat et ceux qui réclament son départ du pouvoir. Des fusillades et des explosions

ont retenti entre des unités de l'armée fidèles à Saleh et des militants passés du côté des insurgés, près de la "Place du changement" - le nom qu'ont donné les manifestants à la grande artère où des milliers de contestataires campent depuis le début de l'année.

PAKISTAN- ETATS-UNIS

Du gaz dans l'air ?

La ministre des Affaires étrangères pakistanaise prévient les Etats-Unis qu'ils risquent de perdre un allié s'ils continuent à accuser Islamabad de jouer un double jeu dans la guerre contre les insurgés islamistes.

"Vous allez perdre un allié", a déclaré Hina Rabbani Khar à la chaîne Geo TV, jeudi soir à New York. "Vous ne pouvez pas vous permettre de vous mettre à dos le Pakistan et le peuple pakistanaise. Si vous choisissez de le faire, s'ils [les Etats-Unis] choisissent de le faire, ce sera à leurs propres dépens."

Le chef de la diplomatie pakistanaise réagissait aux propos très durs tenus dans la journée par le chef d'état-major interarmes de l'armée américaine, l'amiral

Mike Mullen, qui a accusé les services de renseignement pakistanaise (ISI) de liens étroits avec le réseau Haqqani, l'un des mouvements les plus violents et les plus redoutés de l'insurrection afghane. Jamais les Etats-Unis, auxquels le Pakistan s'est rallié lorsqu'ils ont envahi l'Afghanistan à la fin 2001, n'avaient accusé aussi directement Islamabad d'y être impliqué dans les attaques contre les Occidentaux.

"Au niveau opérationnel, il conviendrait de dire qu'il existe de sérieuses difficultés [entre les deux pays]", a constaté Hina Rabbani Khar. "Il ne sert à rien de chercher des boucs émissaires. Nous voulons être un pays mature, responsable, combattant le terrorisme avec beaucoup de maturité." Cette guerre des mots entre

Washington et Islamabad ne débouchera probablement pas sur une rupture des relations bilatérales. Les Etats-Unis ont en effet besoin du Pakistan pour approvisionner leurs troupes en Afghanistan et Islamabad dépend des Américains pour des milliards de dollars d'aide militaire et économique. Mais le nombre d'élus du Congrès favorables à une réduction de cette aide, ou au renforcement des conditions qui y sont liées, ne cesse de croître. Mike Mullen, le directeur de la CIA David Petraeus et la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton ont tous rencontré leurs homologues pakistanaise ces derniers jours en leur demandant d'agir contre les activistes.

Reuters

AHMADINEJAD À L'ONU

Les Occidentaux boycottent son discours

Les délégations des Etats-Unis, de la France et d'autres pays occidentaux ont boycotté, jeudi 22 septembre, le

discours de Mahmoud Ahmadinejad au moment où le président iranien prononçait un discours devant l'Assemblée générale annuelle des Nations unies.

Les diplomates américains ont quitté ostensiblement la salle lorsque l'orateur a déclaré que les attentats du 11 septembre 2001 avaient été un prétexte pour l'intervention militaire américaine en Irak et en Afghanistan. Leurs homologues occidentaux leur ont emboîté pas peu après.

Dans son intervention, le chef de l'Etat iranien a aussi affirmé que des puissances arrogantes menaçaient de sanctions et de représailles militaires quiconque émettait des doutes sur la Shoah et les attentats du 11 septembre. Pour lui, les Etats-Unis et leurs alliés occidentaux «considèrent le sionisme comme un concept et une idéologie sacrés». «En utilisant leurs réseaux médiatiques impérialistes et sous influence du colonialisme, ils menacent de sanctions et de représailles militaires tous ceux qui émettent des doutes sur la Shoah et les événements du 11 septembre», a-t-il dit.

Il a également vivement condamné le rôle des Etats-Unis dans les guerres et dans la crise financière et a demandé aux principales puissances occidentales de payer des réparations pour l'esclavage.



S I L A 2 0 1 1

L'univers des fictions universelles

Page 12



ATELIER D'ÉCRITURE À LA FONDATION
FRIEDRICH-EBERT D'ALGER

«Médias Fictions»

*Inspiré d'un concept générique sous le nom
de «Médias Fictions», un atelier d'écriture
sera organisé par la Friedrich Ebert-Stiftung
du 13 au 15 octobre 2011 à Alger.*

Page 13

SILA 2011

L'univers des fictions universelles

L'année précédente, le Salon international du livre d'Alger (SILA) avait eu des invités prestigieux et de grande renommée de la littérature universelle, à l'instar de Georges Corm, Azmi Bishara, Benjamin Stora, Pascal Boniface ou encore Jacques Vergès. Cette année encore, le SILA 2011 présente à l'affiche des personnalités connues des passionnés du livre comme Anouar Benmalek, Maïssa Bey, Rachid Boudjedra, Mourad Bourboune, Breyten Breytenbach, Valerio De Cesaris, Benamar Mediene, Arezki Metref, Malika Mokaddem, Edgar Morin, l'humoriste Smain, Tassadit Yacine et plein d'autres noms encore.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Une foule incommensurable est d'ores et déjà à l'entrée du Salon international du livre d'Alger à 9 heures du matin, pour ce premier jour d'ouverture pour le grand public qui n'a été prévu qu'à 14 h. Le SILA prévoit un nombre encore plus croissant durant les jours à venir, ce qui pourra donner un espoir réel pour les organisateurs de dépasser encore une fois le nombre des visiteurs.

Néanmoins, ce qui n'a pas changé, pour le grand malheur des petites bourses, c'est le prix excessif des ouvrages qui ne se trouve pas en dessous des 1.000 DA. «Je suis obligé de favoriser ma fille universitaire pour l'achat des livres pour son mémoire de fin d'année par rapport à son frère», nous explique un père de famille accompagné de ses deux enfants.

Il est vrai que ce Salon international du livre d'Alger est inscrit désormais dans l'agenda mondial de ce type de manifestations qui continuent à se multiplier et à grandir en dépit des prévisions pessimistes quant à l'avenir du livre, mais il est à constater que les pays arabes participants, à l'instar du Liban, invité d'honneur, ne donnent la primeur qu'au livre en langue arabe. Interrogé à ce sujet, le ministre de la Culture libanais, M. Kabi



Leon, nous déclara que «le Liban est un leader mondial dans l'édition du livre et dans plusieurs langues. Je ne comprends pas pourquoi on ne trouve que des livres en arabe. Cela relève certainement du choix des éditeurs libanais y participant».

La 16e édition du SILA pour cette année 2011 est établie sur une surface de près de 20.000 mètres carrés. Pour

information, l'an dernier, le SILA couvrait une superficie de 10.000 mètres carrés.

Seront présents 521 éditeurs, dont 376 venant de l'étranger et 145 nationaux. Ces 521 éditeurs seront répartis sur 402 stands. En effet, certains éditeurs ont des emplacements aménagés communs.

Les visiteurs trouveront sur le site, comme à l'accoutumée, une aire de jeux pour enfants, une garderie ainsi qu'un grand nombre de lieux à des fins de restauration. Toutes les commodités sont prévues (parkings, salles d'eau, etc.) afin de rendre la réception des visiteurs des plus satisfaisantes.

Pour le second jour, le SILA a vu déjà une panoplie de manifestations culturelles avec l'animation de conférences-débats, dédicaces de livres...

D'ailleurs, le jeudi a vu la tenue de la manifestation des «rencontres thématiques» dans le stand réservé à la littérature africaine avec «l'esprit Panaf». La manifestation a été inaugurée par Ismailia Samba Traoré, auteur du livre «Chroniques de Ségou ou Le destin fabuleux de N'Golo Diarra» aux Editions La Sahélienne. Un récit de Daye Baba Diallo a été

recueilli, traduit, commenté et édité par Ismailia Samba Traoré. Le destin fabuleux de N'Golo Diarra, tel est le titre du livre I des Chroniques de Ségou, dont le chercheur, écrivain et éditeur Ismailia déclaré : «Il s'agit là d'un livre qui fera date dans l'histoire de l'édition au Mali et qui deviendra rapidement un classique incontournable pour qui s'intéresse au passé de notre pays.»

Ce livre marque une rupture, tant sur le fond que sur la forme. Pour la première fois, en effet, l'œuvre en question est clairement attribuée à celui qui en est l'auteur, Daye Baba Diallo, Ismailia Samba Traoré se présentant modestement comme le chercheur qui a recueilli, traduit, commenté et édité l'œuvre d'un traditionaliste qui se singularise en ceci qu'il ne fait pas partie du groupe statutaire de ceux que Sory Camara a appelé les maîtres de la parole, communément désignés en français par le terme ambigu de «griot», avait précisé Fatogoma Diarra, enseignante à l'Université de Provence et membre du Centre d'études des mondes africains.

K. H.

Les rendez-vous du SILA



Jeu 22 septembre

- «Relation auteur-éditeur, conflit ou symbiose» avec Abdelkader Djemai, Lazhar Nehal et Smail Goumeziene; modérée par Smain Amokrane.
- «L'écriture et le contexte arabe» avec Mustapha Fassi et Mohamed Sari; modérée par Hamid Bouhbib.
- Rencontre avec: le Sud-Africain Breyten Breytenbach, modérée par Louisa Ait Hammou; et l'Égyptien Jaber Ousfour, modérée par Azeddine Mihoubi.

Vendredi 23 septembre

- «Nouvelles tendances de la littérature russe post-URSS» avec German Sadulaev et Alexey Varlamov, modérée par Hassen Bendif.
- «Le corps dans l'écriture romanesque» avec Alaouya Sobh et Rachid Dhafif, modérée par Ghania Sid-Othmane.
- «L'enfance dans la littérature» avec Maïssa Bey, Nouridine Saadi et Fadila M'rabet, modérée par Nacera Saïdi.

Samedi 24 septembre

- Rencontre avec Dominique Baudis autour de son roman «Les amants de Gibraltar», modérée par Youcef Sayah.
- «Approches narratives» avec Youmna Al Aydi (Liban), Salah Fadhl (Égypte) et Azeddine Tazi (Maroc), modérée par Saïd Boutadjine.
- «Entre poésie classique et poésie populaire» avec Belkacem Abdelatif (Tunisie), Toufik Ouamane et Achour Fenni; modérée par Afaf Fennouh.
- Table ronde avec Malek Alloula et Malika Mokaddem; modérée par Sofiane Hadjadji.

Dimanche 25 septembre

- «La poésie post-mortem de Pablo Neruda» avec Osvaldo Rodriguez Perez, modérée par Hassen Bendif.
- «Du lieu dans l'écriture romanesque» avec Hassan Daoud et Mohammed Abou Sabra; modérée par Ahmed Mnaouer.
- Soirée poétique avec Joumana Haddad (Liban); modérée par Inaam Bayoud.
- «Nos Orient, les rêves et les conflits» avec Pierre Hunt (France) et Ahmed Youssef (Égypte); modérée par Youcef Sayah.

Lundi 26 septembre

- Rencontre avec l'humoriste Smaïn autour de son roman «Je reviens me chercher»; modérée par Youcef Sayah.
- «Un livre, un écrivain» avec Waciny Laredj, Ibrahim Saadi et Hmida Yacchi; modérée par A. Ouzghela.
- Soirée poétique maghrébine avec Zeineb Laâouedj et Fatma Bennis (Maroc).
- Présentations de leurs ouvrages avec Kamel Daoud et Youcef Tounsi.

Mardi 27 septembre

- «Parcours et écrits» avec Edwy Plenel (France), modérée par Hocine Bellaloufi.
- «Le printemps arabe dans le roman arabe» avec Iskander Habbache (Liban), Waciny Laaredj et Mohammed Salmaoui (Égypte); modérée par Hamid Abdelkader.
- Soirée poétique libanaise avec Chaouki Bazia et Iskander Habbache; modérée par Abdelaziz Ghermoul.
- «Aperçu sur la jeune littérature espagnole» avec Agustin Fernando Mallo; modérée par Hassen Bendif.

Mercredi 28 septembre

- «Production romanesque et critique littéraire» avec Mediene Benamar, Akli Tadjer, Arezki Metref, Yahia Belaskri et Mohammed Kacimi; modérée par Ameziya Ferhani.
- «Création et traduction littéraires» avec Iskander Habbache et Rachid Boudjedra; modérée par Omar Azradj.
- «L'Unité italienne» avec Valerio de Cesaris; modérée par Fouad Soufi.

Jeu 29 septembre

- «L'œuvre de Jean Amrouche» avec Tassadit Yacine; modérée par Abderrezak Dourari.
- «Le printemps des peuples arabes» avec Fouaz Trabelsi (Tunisie), Larbi Seddiki (Tunisie), Rabab El Mehdi (Égypte), Abdelghafar Chouk (Égypte), Iyad Barghouthi (Palestine) et Mohammed Saïd Idriss (Égypte); modérée par Mustapha Madi.
- Rencontre avec Mourad Bourboune et Azeddine Tazi; modérée par Kaddour M'hamsadj.

Vendredi 30 septembre

- Rencontre avec Anouar Benmalek autour de son nouveau roman «Tu ne mourras plus demain»; modérée par Youcef Sayah.
- «La place des sciences humaines dans le monde arabe» avec Kheïl Ahmed Khalil (Liban); modérée par Nacer Djabi.
- «Les révolutions arabes» avec Redouane Ziyada (Syrie) et Mustapha Fitouri (Libye); modérée par Nacer Bouranane.
- «Le devenir de la littérature de langue française au Maghreb et au Maghreb» avec Charif Majdalani (Liban), Rachid Boudjedra et Salah Guemriche modérée par Lakhdar Maoual.

FRIEDRICH EBERT STIFTUNG

ATELIER D'ÉCRITURE À LA FONDATION FRIEDRICH EBERT D'ALGER

«Médias Fictions»

Inspiré d'un concept générique sous le nom de «Médias Fictions», un atelier d'écriture sera organisé par la Friedrich Ebert Stiftung du 13 au 15 octobre 2011 à Alger.

PAR KAHINA HAMMOUDI

La Friedrich Ebert Stiftung (FES) est une institution politique, culturelle, privée et d'utilité publique qui souscrit aux idées et aux valeurs fondamentales de la démocratie sociale et du mouvement ouvrier. Ses implantations internationales visent à la promotion et l'enracinement de la démocratie, la consolidation de l'état de droit par la formation et l'éducation civique dans les domaines de la société civile, des médias et du syndicalisme.

Dans la continuité de ses ateliers d'écriture, l'objectif est d'offrir un espace de réflexion et d'expression aux jeunes Algériens dans le but de donner une visibilité à leurs opinions et d'avoir un aperçu des problèmes identitaires et de valeurs propres à leur génération.

L'idée de cet atelier est de puiser le matériau thématique dans la presse en se donnant par la suite la liberté de traiter, triturer, sublimer, transformer ce matériau avec les outils de la fiction littéraire.

Il ne s'agit donc pas de faire des dissertations scolaires en ressassant le discours véhiculé par les médias et en recyclant des phrases stéréotypées. L'intérêt de cet atelier est de jeter une passerelle entre le vécu de chacun et le monde, et cette passerelle, c'est l'écriture comme moyen de s'approprier le monde et de personnaliser les événements. L'intérêt est toujours de pousser les participants à s'emparer des outils de l'expression littéraire et de développer un discours personnel sur le monde, avec un style propre et un regard singulier.

Cet atelier est proposé et sera animé par Mr Mustapha Benfodil, auteur et journaliste.

Il avait auparavant animé cet atelier dans le cadre de la résidence littéraire à Chenôve. Il précise à tra-



vers son blog que cet atelier vise à mettre en lumière deux univers et deux techniques différents : celui de la presse et celui de la littérature car «étant à la fois auteur et reporter, j'ai toujours été tiraillé par ces deux univers... au point que cela frisait parfois la schizophrénie. Aussi, avec vous, grâce à vous, je souhaiterais questionner ces deux modes d'expressions, les discours littéraires et les discours médiatique, et disséquer leurs rhétoriques respectives».

L'objectif de cet atelier sera pour lui de «déconstruire le Réel tel qu'il nous est restitué par les médias et le traiter autrement. Il s'agit, pour aller vite, d'opérer un détournement

du matériau médiatique pour en tirer une matière littéraire. Le fait est que la presse, les journaux, foisonnent d'un nombre incalculable de sujets, d'informations, à propos de tout et de rien, et cela nous est jeté à la figure à une vitesse frénétique sans que nous ayons le temps de digérer cette quantité astronomique de stimuli. Il est davantage question d'interroger cette fine pellicule de réalité que l'on appelle «l'actualité». Sur un autre plan, purement littéraire cette fois, il sera question de puiser dans l'immense réservoir d'histoires que charrient les médias en vue de «vampiriser» le Réel pour le «sublimer».

Il précise que contrairement à la photographie avec laquelle nous pourrions avoir une image instantanée du monde, «la littérature est un excellent outil pour le transgresser, le transfigurer, le transcender et le subvertir, pas pour le rendre plus moche ni plus tendre, mais simplement pour le dire autrement, avec un zeste de poésie. Ce sera un bel exercice en tout cas pour se familiariser avec la langue, «les langues» de la presse, un bel exercice de style aussi, au regard de la profusion de styles qui composent les articles de presse, une opportunité intéressante pour nous initier aux mots et à leurs subtilités, apprendre à les taquiner, à les triturer, leur torde le cou». En d'autres termes pour notre confrère Mustapha Benfodil, «la littérature, c'est le reportage de l'intériorité, la chronique de l'intime».

Le programme de cet atelier qui fut animé à Chenôve est loin d'être aux normes pédagogiques, car n'oublions pas que Benfodil est à l'encontre des normes et des lois établies. Ainsi, le programme s'articulera en principe autour de la transfiguration du matériau médiatique. Les contenus des séances vont ainsi s'alimenter de ces «fragments de Réel» que sont les coupures de presse qui seront, pour la circonstance, notre principal matériel de travail. Si les premières séances consisteront essentiellement à se familiariser avec les arcanes de la littérature pour le biais du journalisme, l'objectif final, autant le dire tout de suite, serait idéalement de composer carrément, ensemble, un texte collectif. Pour Benfodil, la meilleure façon de s'initier à l'écriture «est...d'écrire, tout simplement. Et comme nous sommes censés travailler en atelier, donc, en groupe, l'idéal serait que nous puissions fédérer nos imaginaires et nos sensibilités autour d'un projet audacieux, en d'autres termes un vrai livre». Enfin, il est à noter que cette activité est destinée à des jeunes sans critères restrictifs précis. Avec les deux langues ; arabe et français. Il est simplement souhaité que les participants soient passionnés par ce qu'ils font et qu'ils soient intéressés de vivre une expérience d'écriture collective comme celle-ci.

K. H.

EXPOSITION SUR LA NOUBA À TLEMCCEN

Hommage à Cheikh Sid-Ahmed Serri

Un hommage a été rendu à Tlemcen à Cheikh Sid Ahmed Serri, pionnier de la musique andalouse et grand maître de l'École d'Alger, qui a constitué une passerelle entre les anciens maîtres de ce genre musical et les générations montantes.

Une exposition sur "la nouba" a été organisée dans ce sens, mardi soir à la maison de la culture Abdelkader-Alloula par le département du patrimoine immatériel et chorégraphique de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011". Cet hommage a été également marquée par une table ronde animée par Nasreddine Baghdadi, directeur de l'archive à la Radio nationale et Fayçal Benkalfat, spécialiste en musique andalouse.

Lors de cette rencontre conviviale, à laquelle ont pris part des fans de Sid-Ahmed Serri, ses élèves et des amoureux

de la musique andalouse, les deux conférenciers ont évoqué le parcours artistique de ce maître, à commencer par son manipulation précoce des instruments de musique, tels que le luth "oud".

Sid-Ahmed Serri a pris part, à partir de 1945, aux associations "El Andaloussia", "El Hayat" et "El Djazairia", ce qui lui a permis d'intégrer la section de musique sous la houlette de Abderrazak Fakhardji, a-t-on évoqué.

En 1948, il a été choisi comme meilleur interprète de la chanson andalouse, lui valant de rencontrer de grands maîtres et de faire une apparition dans les studios d'enregistrement de la radio et de la télévision. Il devint ainsi célèbre sur la scène artistique et cheikh (maître), " tout en restant modeste", a souligné M. Baghdadi.

En 1952, Serri a présidé l'association "El Djazairia", devenue par la suite "El Moussilia", passant du statut d'élève au statut de professeur pour enseigner à l'institut de musique d'Alger. En 1989 il a été élu par ses collègues artistes président de l'Association de protection et de promotion de la musique classique algérienne, ensuite, en 2006, président de la fédération nationale des associations de la musique classique algérienne, a-t-on ajouté.

Né en 1926 à La Casbah (Alger), Sid-Ahmed Serri a composé une série de noubas en collaboration avec son collègue Rachid Mahi et écrit plusieurs articles. Il a également pris part à des entretiens et des



conférences portant sur la musique andalouse et fut décoré en 1992 de l'ordre de mérite national. Dans une allocution prononcée à la clôture de cette rencontre, Sid Ahmed Serri a déclaré avec émotion que "cet hommage est rendu à l'art et à la musique andalouse", tout en appelant les responsables concernés à poursuivre leurs

efforts afin de protéger le patrimoine et le transmettre aux futures générations.

Un spectacle artistique a été organisé à l'occasion, par la troupe "El Nadil" de Chéraga relevant de l'école d'Alger, qui a interprété des morceaux du répertoire de Sid Ahmed Serri.

APS

TIZI-OUZOU, COLLOQUE
SUR LA TRADUCTION DU
ROMAN ALGÉRIEN

Une quinzaine de communications au menu

Un colloque sur la traduction du roman algérien d'expression française vers l'arabe et tamazight se tiendra, les 28 et 29 septembre courant à la maison de la culture de Tizi-Ouzou, à l'initiative du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA). Une quinzaine de communications sur des thèmes en rapport avec la traduction littéraire et les contraintes linguistiques en la matière sont portées au programme de cette rencontre. Elles seront présentées et débattues par des enseignants des universités d'Alger, Constantine, Annaba, Tlemcen, Béjaïa et Tizi-Ouzou. L'objectif fixé à cette rencontre est, tel qu'explicité dans un appel à communication lancé par les organisateurs, de "développer une réflexion sur les romans d'écrivains algériens" dont certains ont été traduits en arabe et d'autres en Tamazight.

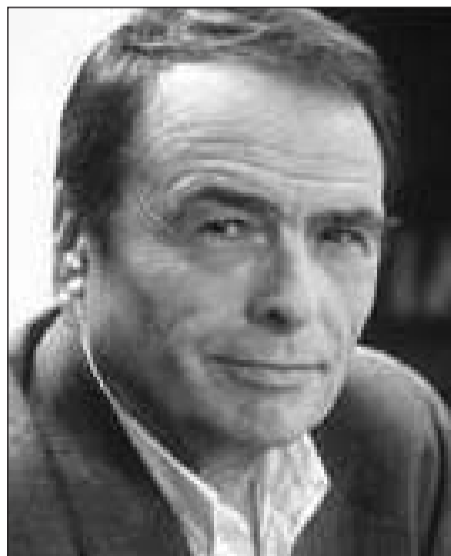
Les thèmes à traiter par cette rencontre sont axés sur un ensemble de points, tels que l'historique des romans traduits depuis le début de la colonisation à ce jour, le profil des traducteurs, les méthodes de traduction de ces romans ou de leur adaptation et les perspectives de traduction vers la langue amazighe.

Il sera question également d'identifier, durant ce colloque, des projets de traduction à réaliser à court, moyen et long termes.

Des traductions modèles de romans d'expression française vers l'Arabe et Tamazight seront présentées en la circonstance, à l'instar de *Jours de Kabylie*, *Le fils du pauvre* de Mouloud Feraoun, *L'élève et la leçon* de Malek Haddad, et autres œuvres d'Albert Camus.

APS

RECOMMANDATIONS DES CONFÉRENCIERS AU COLLOQUE ORGANISÉ PAR LE HCA Pour l'Intégration de textes de Bourdieu et Sayad dans les manuels scolaires



L'intégration dans les manuels scolaires de textes choisis des sociologues Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad, spécialistes de l'Algérie et de l'émigration, a été recommandée mardi à Oran par les participants au colloque sur "Pierre Bourdieu et l'Algérie".



Ils ont recommandé également la tenue d'un colloque d'envergure internationale dédié à Abdelmalek Sayad et son apport à la socio-anthropologie de l'Algérie, ainsi que l'établissement d'un panorama de l'impact de la sociologie bourdieusienne et sayadienne en France et en Algérie selon une approche de

regards croisés. L'encouragement de la traduction en arabe et en tamazight des œuvres de ces deux sociologues ainsi que la réédition complète ou partielle de leurs œuvres ont été également suggérés par les participants, qui ont également recommandé la permutation et la duplication des archives relatives à ces deux chercheurs dans le cadre d'un protocole entre les institutions et établissements universitaires des deux rives de la méditerranée.

Enfin, il a été souligné l'importance d'encourager et de favoriser des recherches croisées et mutuelles en Algérie et en France, en initiant des programmes collaboratifs et des partenariats culturels.

Ce colloque de deux jours a été organisé par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) en partenariat avec le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran. Il visait à revenir sur quelques uns des travaux du sociologue français

(1930-2002) et d'appréhender l'ampleur de cet apport à l'étude et à l'analyse de la société algérienne.

APS

Christophe Hondelatte : Il quitte le plateau de Ruquier à cause de Polony et Pulvar !

La prochaine émission d'On n'est pas couché sera diffusée samedi 24 septembre au soir en deuxième partie de soirée, mais a été enregistrée le 22. L'animateur Christophe Hondelatte, devenu chanteur, a préféré annoncer lui-même et tout de suite le clash que l'on pourra y découvrir... C'est en effet Christophe Hondelatte lui-même, via sa page officielle facebook, qui a averti ses fans et le public de ce qui les attend samedi soir. Il explique : "Mes chers amis... Je préfère vous le dire le 1er avant que la planète médiatique ne s'empare de 'l'affaire'... j'ai quitté le plateau de Laurent Ruquier ce soir (émission de samedi prochain). Les deux pimprenelles de l'émission, et notamment Natacha Polony ont été très agressives... Je n'ai pas supporté, voilà... Je n'aurais pas dû y aller... On ne m'y reprendra plus... Définitivement, je compte plus que jamais sur vous... Banzaiiiiiiiii !" L'animateur était venu sur le plateau faire la promotion de son album *Ou pas*. Voilà un opus qui mérite bien son titre ! On ne sait pas, pour le moment, ce qui a provoqué ce clash, si c'est le talent de chanteur de l'animateur, sa musique, ses paroles... Si l'on en croit Christophe Hondelatte, ce sont les nouvelles chroniqueuses de l'émission qui s'en sont pris à lui. Peut-être que "les deux pimprenelles de l'émission" comme il les appelle, ont entendu les critiques qui les concernaient, comme quoi elles étaient trop lisses. Elles ont visiblement sorti leurs griffes et Christophe Hondelatte a été la première victime du duo féminin...



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

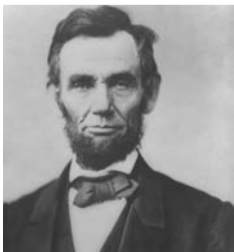
1846 Découverte de Neptune

L'astronome allemand Johann Galle de l'observatoire de Berlin confirme l'existence de la planète Neptune. Avec l'assistance de l'étudiant Heinrich Louis d'Arrest, il fut la première personne à observer Neptune, en sachant exactement ce qu'il voyait. Il se basa pour cela sur les calculs d'Urbain Le Verrier pour savoir où pointer son télescope. Elle se trouve à plus de 4.347 millions de kilomètres de la Terre et ne reçoit que 1/900 de la lumière dont nous bénéficions. Neptune n'est pas visible à l'œil nu et apparaît comme un disque bleu-vert à l'aide d'un télescope. Neptune est la planète la plus lointaine du Soleil. Elle a de très fins anneaux de matières et possède huit lunes dont la plus grande est Triton. Neptune n'a été visitée que par une seule sonde, Voyager 2, qui passa près de la planète le 25 août 1989.

1848 Début de la production du chewing gum

John Curtis qui possédait un magasin général à Bangor, dans le Maine, États-Unis fabriqua et commercialisa la première gomme à mâcher. Elle était faite à partir de résine d'épinette. Le 28 décembre 1869, William Finley Semple obtient le premier brevet pour de la gomme à mâcher. En 1871, Thomas Adams obtient un brevet pour une machine à fabriquer de la gomme.

1862 Lincoln proclame l'émancipation des esclaves du Sud



En pleine guerre de Sécession, au lendemain de la victoire nordiste d'Antietam, le président américain prononce la proclamation d'émancipation des esclaves noirs dans les états du Sud. Cette mesure symbolique montre bien que l'esclavage reste au centre du conflit. Lincoln, originaire du Nord des États-Unis, avait été batelier sur le Mississippi durant sa jeunesse. Le comportement des États esclavagistes du Sud l'avait alors révolté. L'esclavage était pour

lui : "Un énorme crime national". L'émancipation est supposée prendre effet le 1er janvier 1863.

1889 Création de la firme Nintendo

En 1889, Nintendo n'est qu'une petite entreprise artisanale que Fusajiro Yamauchi a créée pour vendre les cartes à jouer, les

Hanafudas, qu'il avait inventées et fabriquées lui-même. Elle est rapidement devenue leader du marché des cartes à jouer au Japon. La société sera rebaptisée 3 fois : Yamauchi Nintendo & Co. en 1933, Nintendo Playing Cards Co. Ltd en 1951 et enfin Nintendo Co. Ltd en 1962. C'est au début des années 70 que Nintendo se tourne vers le marché naissant des jeux vidéo. La première console créée par Nintendo voit le jour en 1977. Elle se nomme Color TV Game 6. Ces consoles connaîtront un grand succès et inciteront Nintendo à poursuivre dans ce domaine.

1973 Peron revient au pouvoir en Argentine



président pour la troisième fois en ce jour avec son épouse Isabel comme vice-présidente

Quand les gouvernements argentins ont échoué à relever l'économie et à supprimer les élans terroristes de certains (tels que les pro-Perón Montoneros) dans les décennies 1960 et 1970, la route a été ouverte pour le retour de Perón. Le désordre était alors tel dans le pays que les leaders de tous bords demandaient littéralement le retour de Perón. Celui-ci revint dans son pays natal et remporta une victoire décisive, devenant



1957 Ségrégation à Little Rock

C'est la rentrée scolaire aux États-Unis, et bien que la ségrégation raciale soit illégale depuis 1954, des incidents, rapidement résolus, surviennent chaque année. Cette fois, le problème prend une autre dimension à Little Rock en Arkansas. En effet, sur ordre du gouverneur Orval Faubus, la garde nationale empêche depuis le 3 septembre les étudiants noirs d'accéder au lycée "blanc". Le gouvernement fédéral est contraint d'intervenir et le président Eisenhower envoie plus de mille soldats faire appliquer la loi. Sous bonne escorte, 7 des 9 étudiants noirs entrent dans leur salle. Quelques élèves blancs en sortent, refusant de s'asseoir à côté d'eux. Malgré la présence des forces de l'ordre, des lynchages entre agitateurs noirs et blancs ont lieu devant le lycée. Le 12 septembre 1958, la Cour suprême ordonne l'intégration immédiate des étudiants noirs dans les écoles de Little Rock. Les autorités locales préfèrent fermer les établissements scolaires plutôt que d'obtempérer

LE CARNET DU MIDI

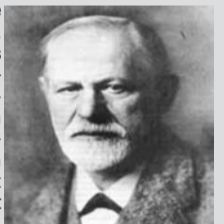
LÂCHÉ PAR LEPOUVOIR

Aldo Moro né ce jour en Italie était un juriste professeur de droit pénal) et un homme politique italien de premier plan, plusieurs fois président du Conseil. Aldo Moro a exercé la fonction de président du Conseil des ministres de la République italienne à cinq reprises. L'un des principaux dirigeants historiques et pour longtemps chef de l'aile progressiste de Democrazia cristiana (DC, en français, la Démocratie chrétienne), homme fort tolérant et très respecté à gauche, Aldo Moro était considéré comme un homme d'une grande patience et un médiateur de talent, tout particulièrement dans la vie de son parti. Il fut enlevé et assassiné par des terroristes des Brigades rouges. Aldo Moro reste connu comme le principal artisan du Compromis historique entre son parti, la Démocratie chrétienne (DC), et le Parti communiste italien (PCI), dirigé par Enrico Berlinguer. Sa carrière politique est née au crépuscule du fascisme dans les groupes universitaires. Le dirigeant du PCI (Parti communiste italien) proposait une alliance entre les communistes et les démocrates-chrétiens à une époque de grave crise économique, politique et sociale en Italie. Moro, qui présidait alors la Démocratie chrétienne, fut l'un de ceux qui contribuèrent à former un gouvernement de « solidarité nationale ». Mais jamais il ne put diriger une coalition issue du Compromis historique. Le 16 mars 1978, il fut enlevé en plein Rome, via Fani, par les Brigades rouges, un groupe terroriste d'extrême gauche dirigé par Mario Moretti. Les assaillants assassinèrent, avec une "froideur inhumaine les cinq gardes du corps de Moro afin de l'enlever. Après une détention de 55 jours, Moro fut assassiné à Rome ou dans les environs. Son corps sans vie fut finalement retrouvé le jour même dans le coffre d'une automobile. Les Brigades rouges proposèrent d'épargner la vie de Moro en échange de la libération de plusieurs de leurs compagnons emprisonnés. Durant la détention, il a été suggéré que certaines personnes dans les services secrets ou l'appareil d'État savaient où se situait le lieu de détention. La capture de Moro, la cause et les méthodes de son assassinat n'ont pas été complètement éclaircies à ce jour, en dépit de plusieurs procès et de nombreuses enquêtes, ainsi que d'une attention nationale et internationale soutenue. Certains ont suggéré que les Brigades rouges avaient été infiltrées ou manipulées, pour discréditer la cause communiste, par les services secrets américains. Il est néanmoins établi que le gouvernement italien, conseillé par des fonctionnaires américains, a délibérément fait échouer les négociations. Dans un documentaire d'Emmanuel Amara (2006) réalisé pour la série de France 5, « Les derniers jours d'une icône », Steve Pieczenik, un ancien négociateur en chef américain ayant travaillé sous les ordres des secrétaires d'État Henry Kissinger, Cyrus Vance actuel procureur qui abandonna les poursuites contre DSK et James Baker, raconte comment il a participé au court-circuitage des négociations afin qu'elles n'aboutissent pas, avec comme recours éventuel de « sacrifier Aldo Moro pour maintenir la stabilité politique en Italie ». « J'ai instrumentalisé les Brigades rouges pour tuer Moro » Une version confirmée par Francesco Cossiga ministre de l'Intérieur de l'époque.



1939 LE PÈRE DE LA PSYCHANALYSE

Sigmund Freud est un médecin neurologue autrichien, pionnier de la psychanalyse. Médecin viennois, Freud rencontre plusieurs personnalités importantes pour le développement de la psychanalyse, dont il est le principal théoricien. Freud regroupe une génération de psychothérapeutes, qui, peu à peu, élaborent la psychanalyse, d'abord en Autriche, en Suisse, à Berlin, puis à Paris, Londres et aux États-Unis. En dépit des scissions internes et des critiques émanant de certains psychiatres, notamment, et malgré les années de guerre, la psychanalyse s'installe comme une nouvelle discipline des sciences humaines dès 1920. Freud, menacé par le régime nazi, quitte alors Vienne pour s'exiler à Londres, où il meurt ce jour à l'âge de 83 ans. La « psycho-analyse », dont le terme apparaît en 1896, repose sur plusieurs hypothèses et concepts élaborés ou repris par Freud comme la cure type, le refoulement la censure, le narcissisme, l'idéal du moi complexe d'Œdipe ou le complexe de castration



1943 LE CROONER ROMANTIQUE

Julio Iglesias de la Cueva, né à Madrid ce jour est un chanteur espagnol. Il fut tout d'abord brièvement footballeur dans une équipe junior du Real Madrid C. F., jouant au poste de gardien de but. Un grave accident de voiture survient dans la nuit du 22 septembre 1962 le paralyse pendant un an et demi. Cet événement le conduit alors à se consacrer à la musique ; il devient alors un archétype de crooner romantique. Julio Iglesias chante en français, anglais, espagnol, italien, allemand, portugais et galicien. Ses fils, Enrique Iglesias et Julio Iglesias Jr, sont également chanteurs



1970 UN ACTEUR DE LA GENTILLESSE

Bourvil, de son vrai nom André Robert Raimbourg est un acteur et chanteur français. Après un apprentissage de boulanger, il partit en région parisienne pour tenter une carrière musicale, qu'il commença par des radio-crochets. C'est avec la chanson Les Crayons que sa carrière débuta vraiment en 1945. C'est d'ailleurs avec cette chanson qu'il fit sa première apparition au cinéma. Le jeu comique de Bourvil a reposé principalement sur des rôles de gentils, parfois un peu bêtes ou naïfs. Bourvil était un homme très cultivé, Son ami Georges Brassens confiait qu'il était le parfait honnête homme, façon XVIIIe siècle et lui suggérait des lectures. Il partageait avec Brassens une connaissance encyclopédique sur la chanson française. Il connaissait aussi Jean-Paul Sartre et on pensa à lui pour la Comédie-Française. Il reste aujourd'hui une référence pour de nombreux artistes. Au faite de sa gloire, Bourvil apprend qu'il est atteint de la maladie de Kahler, aussi connue sous de le nom de myélome multiple. Ses jours sont comptés. Il vivra en fait trois ans de plus, jusqu'à ce jour du 23 septembre 1970 où il s'éteint, à l'âge de 53 ans.



ATHLÉTISME

Les 19^{es} championnats d'Afrique 2014 au Maroc

Le président de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA), le Camerounais Hamad Kalkaba Malboum, a annoncé, jeudi à Rabat, que la CAA a désigné le Maroc pour abriter la 19^e édition des championnats d'Afrique d'athlétisme (seniors) en 2014.

Hamad Kalkaba Malboum a précisé, lors d'une conférence de presse, que l'édition 2014 de ces championnats sera l'occasion de sélectionner les athlètes qui représenteront le continent africain à la Coupe intercontinentale qui aura lieu la même année.

Le Maroc est, également, l'unique candidat à l'organisation de cette Coupe intercontinentale 2014 qui réunit les sélections de l'Afrique, de l'Europe, des Amériques et de l'Asie/Pacifique.

Le pays organisateur de cette Coupe intercontinentale sera désigné, en novembre prochain, par l'Association internationale des Fédérations d'athlétisme (IAAF) dont le siège se trouve dans la Principauté de Monaco.

Les championnats d'Afrique d'athlétisme sont une compétition biennale en plein air organisée par la CAA qui désigne un champion d'Afrique pour chaque discipline majeure de l'athlétisme.

Les premiers championnats d'Afrique ont eu lieu, en 1979 à Dakar, la 17^e édition s'est déroulée en 2010 à Nairobi (Kenya). La 18^e édition aura lieu du 18 juin au 1^{er} juillet 2012 à Porto-Novo (Bénin).

R. S.

FOOTBALL-MONDIAL 2022 AU QATAR**Le président de l'UEFA plaide pour une organisation en hiver**

Le président de l'UEFA, Michel Platini, a encore une fois plaidé, jeudi, pour que le Mondial-2022 au Qatar soit organisé en hiver en raison de la forte chaleur régnant dans la région.



"Je ne change pas d'idée, même s'il fait chaud et que je transpire, a déclaré Platini à l'issue d'un comité exécutif de l'UEFA organisé à Limassol (Chypre). «En juin-juillet, il fait 55 degrés au Qatar.»

"C'est bien que les stades soient climatisés mais je pense que la manifestation sportive la plus importante du monde doit être jouée au bon moment pour que ce soit une grande fête et la meilleure période, c'est de jouer en hiver et en novembre-décembre 2022, parce qu'en janvier 2022, il y a les jeux Olympiques d'hiver", a ajouté le patron de l'UEFA.

R. S.

FOOTBALL AFRICAIN

La CAF fixe les dates des différents tours

Les compétitions interclubs africaines 2012 débuteront, en février prochain, par le déroulement du tour préliminaire, selon le calendrier de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, publié, mercredi, par la Confédération africaine de football (CAF) à l'issue de la réunion de la commission des compétitions au Caire.

La phase poules de la Ligue des champions s'étalera du 6 juillet 2012 au 16 septembre, tandis que celle de la Coupe de la Confédération débutera le 3 août et prendra fin le 21 octobre.

Les demi-finales de la Ligue des champions sont programmées entre le 5 et le 7 octobre pour les matches aller, et entre le 19 et le 21 octobre pour les rencontres retour.

La finale aller de la Ligue des champions est prévue entre le 2 et le 4 novembre, tandis que le retour aura lieu le 9, 10 ou novembre 2012.

Pour ce qui des demi-finales de la Coupe de la Confédération, elles auront lieu entre le 2 et le 4 novembre et le retour le 9, 10 ou le 11 novembre.

La finale aller de la Coupe de la Confédération se déroulera entre le 16 et le 18 novembre et le retour entre le 23 et le 25 novembre.

Tour préliminaire:

Match aller : 17, 18, 19 février 2012

Match retour : 2, 3, 4 mars

1/16èmes de finale :

Match aller : 23, 24, 25 mars

Match retour : 6, 7, 8 avril

1/8^{es} de finale:

Match aller : 27, 28, 29 avril

Match retour : 11, 12, 13 mai

2^{es} 1/8^{es} de finale Coupe de la ConfédérationMatch aller : 29,30 juin, 1^{er} juillet

Match retour : 13, 14, 15 juillet

Matches de poules :1^{re} journée de la Ligue des champions (LC)

: 6, 7, 8 juillet

2^e journée : 20, 21, 22 juillet3^e journée LC, 1^{re} journée Coupe de la

Confédération : 3, 4, 5 août

4^e journée LC, 2^e journée CC : 17, 18, 19 août5^e journée LC, 3^e journée CC: 31 août, 1, 2 septembre6^e journée LC, 4^e journée CC : 14, 15, 16 septembre? Final aller LC, 5^e journée CC : 5, 6, 7 octobre? Finale retour : LC, 6^e journée CC : 19, 20, 21 octobre

Finale aller LC : 2, 3, 4 novembre

Finale retour LC : 9, 10, 11 novembre

? Final aller CC : 2, 3, 4 novembre

? Final retour CC : 9, 10, 11 novembre

Finale aller CC: 16, 17, 18 novembre

Finale retour CC : 23, 24, 25 novembre.

ALAIN GEIGER, :NOUVEL ENTRAÎNEUR DE L'ENTENTE DE SÉTIF

Un challenge intéressant pour le technicien suisse

L'entraîneur suisse Alain Geiger a été nommé à la tête de la barre technique de l'ES Sétif (Ligue 1 professionnelle de football), a-t-on appris, jeudi, auprès des dirigeants du club.

Réuni durant toute l'après-midi de jeudi, le bureau du club avait à trancher sur la question du nouvel entraîneur après le départ précipité du coach français Christian-Jacques Castellan, et à choisir entre Noureddine Zekri, l'Italien Enrico Fabbro et Geiger qui présente "le profil le

plus adéquat", a-t-on précisé de même source.

Le coach helvétique assistera, aujourd'hui, au stade du 8-Mai 1945, à la rencontre de la 3^e journée du championnat de Ligue 1 devant opposer l'ESS à la JSM Béjaïa afin de superviser sa nouvelle équipe, a-t-on également ajouté.

Ancien joueur de plusieurs équipes suisses (Neuchâtel-Xamax, FC Sion, Servette de Genève et Grasshoppers de Zürich) et de Saint-Etienne (France), capi-

taine à plusieurs reprises de la «Nati» (équipe nationale suisse) avec laquelle il a honoré 121 capes, Alain Geiger avait débuté sa carrière d'entraîneur dans son pays, en 1997 (Grasshoppers, Aarau et Neuchâtel) avant de rejoindre la JS Kabylie en 2010.

L'équipe d'Al Masry (Egypte), qu'il a dirigée entre décembre 2010 et mars 2011, a été son dernier club en tant qu'entraîneur.

R. S.

SPORT AUTOMOBILE - F1

GP de Singapour : l'Allemand Vettel sera titré dès demain, selon Glock

Le pilote allemand Timo Glock (Virgin) a affirmé, jeudi, avoir parié sur le fait que son compatriote Sebastian Vettel (Red Bull) serait sacré champion du monde dès le Grand Prix de Singapour dimanche.

Questionné, comme quatre autres pilotes, sur les mérites de Vettel, alors que l'intéressé était présent lors d'une confé-

rence de presse, Glock a commencé par répondre sobrement : "Il a remporté le titre l'an passé en ayant eu beaucoup de hauts et de bas. Cette année, il a réussi à avoir une saison presque parfaite."

"J'ai mis mon argent sur le fait qu'il remporterait le championnat dès ce week-end. Il a intérêt à pousser !", a-t-il souli-

gné. Vettel compte 112 points d'avance sur son dauphin, l'Espagnol Fernando Alonso (Ferrari), 177 sur les 3^e ex aequo, l'Australien Mark Webber (Red Bull) et le Britannique Jenson Button (McLaren), et 126 sur le Britannique Lewis Hamilton (McLaren).

OLYMPIQUE MARSEILLE

Tous à la relance

Les performances de l'OM mettent en cause le niveau de quelques joueurs marseillais. Est-ce uniquement un problème de confiance ? Deschamps s'inquiète des performances de ses Marseillais depuis le début de la saison.

La situation de lanterne rouge a plombé l'ambiance marseillaise. D'abord sidérés, les responsables de l'OM cherchent aujourd'hui désespérément les solutions. L'aspect tactique ? Le mental ? Les analyses font état de déficiences à de nombreux étages, plaçant Deschamps dans le viseur mais pas seulement. Vincent Labrune se retrouve aussi en première ligne, maître des décisions et des orientations globales de l'OM. Il a décrété la mobilisation générale derrière le secteur sportif ce lundi lors d'un séminaire des cadres du club. Mais ce sont bien les joueurs qui détiennent la clé du redressement. Pourtant, bon nombre d'entre eux n'évoluent pas à leur meilleur niveau. Et quand la moitié de l'équipe doute...

Diarra dans l'œil du cyclone

En tête de liste des flops de l'été : celui qui aurait dû se poser comme l'un des leaders de cette équipe, Alou Diarra. Le milieu international était attendu à Marseille depuis plus d'un an puisque Deschamps en avait fait sa priorité lors de l'été 2010. Mais depuis le mois d'août



2011 et son arrivée, l'ancien Bordelais multiplie les prestations en demi-teinte, dans la même veine que sa dernière saison à Bordeaux. «Je pense qu'on me juge uniquement sur le classement de l'OM», a-t-il regretté. On est quand même en droit d'attendre plus au niveau de son rayonnement que ce qu'il a montré jusque-là. Mais sa discrétion n'est pas seule en cause.

Azpilicueta, Morel, Traoré et surtout Fanni ne présentent pas de garanties

Le niveau des latéraux interpelle aussi. On peut comprendre les sautes de forme d'Azpilicueta, qui revient après plus de huit mois d'inactivité. Mais les lacunes de Morel, qui a eu du mal à se situer à ce poste, ont également sauté aux

yeux. Il semble plus performant comme milieu gauche mais son attelage dans le couloir avec Traoré (lui aussi de retour après une grave blessure) manque pour l'instant de fiabilité. Que dire enfin de Rod Fanni ? C'est le type même du joueur en proie au doute. Auteur d'une moitié de saison convaincante l'année dernière, il a été déstabilisé par sa sortie prématurée après le match contre Sochaux. Replacé depuis en défense centrale par les circonstances, il multiplie les erreurs surprenantes à son niveau. André Ayew, enfin, a un peu de mal à entrer dans sa saison. Où placer ensuite Mandanda et Lucho ? Ils ne sont plus décisifs sans qu'on sache si c'est une question d'équilibre, avec des changements incessants autour d'eux, ou s'il s'agit de performances individuelles pures...

REAL MADRID

Le choix Coentrão déjà contesté ?



Recruté cet été par le Real Madrid pour 30 M, Fabio Coentrão fait déjà débat chez les observateurs.

«Nous n'avons pas recruté Fabio Coentrão pour le poste de latéral gauche. Nous avons déjà le meilleur du monde à ce poste-là». Il y a quelques jours, au cours

d'une longue interview accordée à un média portugais, José Mourinho révélait qu'il avait donc dépensé 30 M cet été pour faire évoluer son compatriote dans une position différente de celle qui l'a révélé aux yeux du monde entier à Benfica et en sélection du Portugal. Alors, certes, le talent et la polyvalence du gaucher offrent plusieurs options à son coach, mais posent plusieurs questions.

Depuis le début de la saison, le natif de Vila do Conde est un titulaire indiscutable, le plus souvent dans l'entrejeu merengue aux côtés de Xabi Alonso. S'il ne réalise pas des prestations catastrophiques, le Portugais n'est pas non plus transcendant, affichant parfois des difficultés à se placer et à conclure les actions. Du coup, les observateurs s'interrogent : pourquoi lui

plutôt qu'un autre ? El Mundo va même jusqu'à dire qu'il est étrangement « passé devant des footballeurs bien meilleurs dans cette zone du terrain, comme Granero ».

Coentrão blessé (déchirure du mollet gauche), El Pirata trépigne d'ailleurs d'impatience de prendre sa place ce mercredi soir sur la pelouse du Racing Santander (5e journée de Liga). Lassana Diarra également. Si l'un de ces deux éléments brille, Fabio Coentrão se transformera en problème pour The Special One. Où le faire jouer ? Qui sacrifier ? La polyvalence du Lusitanien pourrait donc finalement se transformer en défaut, faisant de lui un joker de luxe. Seulement à 30 M, ça fait cher le remplaçant... José Mourinho saura-t-il résoudre cette équation ? Réponse dans les prochaines semaines.

LES GLAZER SERAIENT EN DISCUSSION AVEC LA FAMILLE ROYALE DU QATAR

Manchester united en passe d'être racheté par le Qatar ?

Après le *Daily Mirror* vendredi, c'est au tour de *Canal Plus* d'évoquer la piste qatarie pour le rachat de Manchester United. Et si Manchester United passait sous pavillon qatari ? L'hypothèse a pour la première fois été évoquée par le *Daily Mirror* vendredi dernier, qui parlait d'une prise de contact récente entre l'émir du Qatar et la famille Glazer, actuellement propriétaire des Red Devils. Selon *Canal Plus*, le dossier s'est

accélééré ces dernières heures. L'émir du Qatar se trouverait actuellement à Londres pour discuter en personne d'un rachat total ou partiel du club mancunien. Montant de l'opération selon la chaîne cryptée : 2 milliards d'euros. Le *Daily Mirror* avait lui parlé d'1,7 milliards d'euros. Malcolm Glazer, le propriétaire américain, n'a jamais été accepté par Old Trafford et ne serait pas contre une vente. Avec les investisseurs qataris, il a trouvé des interlocu-

teurs de choix. Après Malaga et le PSG notamment, la famille royale du Qatar pourrait prendre en main l'un des meilleurs clubs du monde, tant sur le plan sportif que financier. Contrairement au club parisien ou à Malaga, pas besoin ici de construire un projet à long terme, tout est déjà en place. Ce qui explique la somme folle que les Qataris seraient prêts à dépenser. Alors Manchester United bientôt l'un des cousins du PSG ?

FOOTBALL FRANÇAIS

Ces anciens grands espoirs partis se brûler les ailes à l'étranger

Si Jérémy Aliadière flambe en L1 à 27 ans à Lorient, tout n'a pas été simple pour l'attaquant français qui a connu une longue traversée du désert. Comme lui, ils sont nombreux à quitter trop tôt la France, alléchés par la perspective de rejoindre un club étranger aux conditions financières avantageuses. Voici quelques exemples de joueurs portés disparus ou qui voient leur carrière battre sérieusement de l'aile. La France est toujours considérée comme l'un des meilleurs formateurs d'Europe. Si la formation made in France est aujourd'hui moins pillée de ses talents que par le passé, ils sont encore nombreux à s'exiler à l'étranger, principalement en Angleterre, toujours friande de jeunes talents tricolores. Mais si les exemples de Nicolas Anelka, de Charles N'Zogbia, d'Adel Taarabt, de Gaël Clichy, sont là pour inciter les jeunes pépites tricolores à quitter leur pays natal, combien ont échoué ? Le cas Jeremy Aliadière est bien évidemment l'un des plus marquants. Parti de l'INF Clairefontaine pour Arsenal alors qu'il n'avait que 16 ans, l'ancien international junior va connaître une carrière chaotique. À 27 ans, et après plusieurs mois de chômage, il retrouve une seconde jeunesse à Lorient qui lui a offert une dernière chance et qu'il a su saisir. Une opportunité que n'a pas eue Vincent Péricard. Alors qu'il fait ses premières apparitions avec Saint-Étienne, la Juventus le repère et l'engage alors qu'il n'a que 18 ans. Un choix terrible dont il ne se remettra jamais. Après plusieurs expériences compliquées en troisième division anglaise, l'ancien Stéphanois cherche aujourd'hui un club. Autant dire qu'à 29 ans, sa carrière est bien mal embarquée. Autre attaquant à la dérive, un certain Stéphane Biakolo. Son nom ne vous dit peut-être rien, mais ce dernier a vécu un vrai rêve en s'engageant à 18 ans à l'Inter Milan. Le début de la fin pour ce Franco-Camerounais formé à Montpellier. S'en suivra un long chemin de croix dans divers clubs de L2 et de National (Niort, Le Havre, Angers, Laval) et un mois de prison ferme pour récidive de conduite sans permis. À 29 ans, il est désormais amateur et évolue en CFA du côté de Martignes. Qu'il est loin le temps où il côtoyait Christian Vieri, Laurent Blanc ou encore Alvaro Recoba à l'Inter Milan. Les cas de Mourad Meghni, de Carl Medjani et de Grégory Vignal sont moins extrêmes que ceux cités plus haut, mais laissent une incroyable amertume chez ces derniers qui avaient pourtant tout pour réaliser une grande carrière. Le premier a quitté Cannes pour Bologne à 16 ans. Considéré trop jeune comme le nouveau Zidane, il va porter cette lourde pression sur ses épaules. Malgré un prêt à Sochaux et quelques apparitions prometteuses avec la Lazio Rome, le mal était fait et le milieu algérien ne parviendra jamais à devenir un joueur de classe internationale, lui qui disposait sans doute de l'un des bagages techniques les plus impressionnants de sa génération. Pour Carl Medjani et Grégory Vignal, tous deux recrutés très jeune à Liverpool du temps de Gérard Houllier, leur jeune carrière va mettre un temps fou à se lancer. Prêtés à de nombreuses reprises, ces deux anciens espoirs du football français vont connaître plus de bas que de hauts et sont aujourd'hui bien loin de la carrière dont ils rêvaient. Si le franco-algérien Carl Medjani (26 ans) a retrouvé la Ligue 1 cet été suite à la montée d'Ajaccio parmi l'élite, la galère continue pour Grégory Vignal (30 ans), sans club depuis son départ d'Atromitos en décembre 2010. On le voit, la fuite des jeunes talents vers l'étranger n'est pas toujours synonyme de succès et la galère est plus souvent au rendez-vous que le succès. A coup sûr, s'ils devaient choisir, nul doute qu'ils choisiraient une voie plus classique. Mais avec des si...

MÉNINGITES

Faut-il vacciner tous les enfants ?

Début janvier, on apprenait la mort d'un jeune homme de 19 ans foudroyé par une méningite. Quelques jours plus tard, ce sont tous les enfants d'une école de l'Essonne, en France, qui ont dû être vaccinés après la contamination de 2 de leurs petits camarades.

Mois après mois, les alertes à la méningite se suivent et se ressemblent. Et les parents s'inquiètent. A juste titre, alors, faut-il vacciner tous les enfants ? Encore faut-il que le vaccin soit disponible... Pourquoi le vaccin contre cette affection n'est-il pas obligatoire en Algérie ? Les médecins proposent pour les nourrissons aujourd'hui, dans certains pays, un vaccin contre la méningite. Mais de quelle méningite s'agit-il ?

Il faut parler des méningites et non de la méningite

La méningite peut se manifester par de la fièvre, une raideur de nuque, des maux de tête, une sensibilité à la lumière, des vomissements, accompagnés parfois d'une éruption cutanée. Chez le nourrisson, les symptômes sont moins spécifiques : fièvre isolée, parfois convulsions ou



vomissements.

De nombreux germes peuvent être à l'origine de méningites, ils sont plus ou moins fréquents selon l'âge et les conditions de vie. Le traitement sera bien sûr

différent en fonction du germe en cause.

Les méningites virales sont relativement fréquentes, par exemple, après les oreillons, mais généralement bénignes.

Les méningites bactériennes, en

revanche, sont très graves et doivent rapidement être traitées par des antibiotiques. Elles peuvent être dues à différents germes : -Le pneumocoque est souvent en cause chez le tout petit. Il existe un vaccin, Prevenar 13, que l'on peut administrer aux nourrissons et associer aux autres vaccinations (diphtérie, tétanos, coqueluche, polio...). Son efficacité est très bonne et il permet également de prévenir certaines otites. Il a permis de diminuer de 25% la fréquence des infections à pneumocoques chez les moins de 2 ans aux Etats-Unis en 2000.

-Le méningocoque se présente sous différentes formes, ou "sérogroupes". Il existe un vaccin contre le méningocoque A (rare en France) et le C, ou contre le méningocoque C seul. Ce vaccin est administrable aux nourrissons de moins de 1 an en cas de contact avec un malade. Il est également conseillé aux voyageurs se rendant en zone d'endémie. La vaccination systématique contre le méningocoque C des nourrissons à partir de 12 mois, des enfants, des adolescents et des adultes jusqu'à 24 ans a été recommandée par le Haut Conseil de la Santé Publique en juin 2009. Cette recommandation a été approuvée par la Haute Autorité de Santé en octobre et figure au calendrier vaccinal depuis avril 2010. Il n'existe, en revanche, aucun vaccin contre le méningocoque de type B, plus souvent en cause.

In Doctissimo

JAMBES GONFLÉES, ŒDÈME

Des solutions naturelles



Des jambes en poteau, des chevilles qui doublent de volume : comme chaque été, un œdème vous gâche la vie. À la base : un problème veineux ou lymphatique. Votre programme pour dégonfler ? Drainage, compression, alimentation appropriée et médicaments.

De la rétention d'eau à l'insuffisance veineuse

Avant l'œdème, il y a d'abord la rétention d'eau. Notre organisme est constitué pour 60% d'eau : une partie est dans les cellules, l'autre est à l'extérieur, mobile. Ainsi, une femme qui pèse 55 kg a environ 30 litres d'eau dans son corps, dont huit à dix litres d'eau mobile. Quand celle-ci est insuffisamment réabsorbée par les vaisseaux, survient une rétention d'eau, puis un œdème.

Pour un médecin, le signe d'œdème qui ne trompe pas est celui du godet : quand il

appuie sur la jambe, l'empreinte de son doigt reste quelques secondes. Autre signe : des jambes plus grosses en fin de journée et quand il fait chaud, « souvent dues à une insuffisance veineuse », explique le Dr Bérandère Vassal-Hebrard, médecin vasculaire.

Echodoppler, examen de référence

Un échodoppler confirme le diagnostic, et surtout exclut un autre type d'œdème ou un problème cardiaque, rénal ou hépatique. En cas d'insuffisance veineuse, l'examen montre que les veines sont trop dilatées. « Celles-ci réabsorbent moins bien l'eau », précise le Dr Philippe Blanchemaison, médecin vasculaire à Paris. Le réseau veineux est débordé, les lymphatiques compensent. Jusqu'à un certain point : l'œdème se forme quand les vaisseaux lymphatiques n'arrivent plus à suppléer les vaisseaux sanguins. Rassurez-vous, l'œdème n'est pas grave. Mais il empoisonne la vie car il est chronique et nécessite une prise en charge permanente. Quelle que soit sa cause, il conduit toujours à la même réponse thérapeutique : drainage (médicaments ou kinésithérapie), et compression. Une alimentation et des exercices de gymnastique appropriés sont également importants.

GRAISSE ABDOMINALE

Comment s'en débarrasser ?



La graisse abdominale ou graisse viscérale, qui se trouve à l'intérieur de notre ventre entre les organes, est celle qui est le plus liée à la mortalité cardiovasculaire. C'est pour cela que nous conseillons régulièrement de surveiller votre tour de taille... mais comment se débarrasser de la graisse abdominale quand elle est là ?

Pourquoi l'endurance est-elle efficace contre la graisse abdominale ?

Pour vérifier ce qui fonctionne pour éliminer la graisse abdominale, une équipe américaine a mis au sport 144 personnes, hommes et femmes, âgés de 18 à 70 ans.

Un tiers a fait de l'endurance, en l'occurrence de la marche rapide sur un tapis roulant qui simulait une montée. Ces personnes marchaient l'équivalent de 12 miles, soit un peu plus de 19 kilomètres,

par semaine. Le second tiers a fait de la musculation trois fois par semaine.

Le troisième a effectué une combinaison de ces deux exercices.

Deux sortes de graisses abdominales

Les chercheurs ont ensuite comparé la graisse que les personnes avaient autour de la taille, que ce soit la graisse sous-cutanée (celle que l'on voit le mieux, qui se situe entre la peau et les abdominaux) ou la graisse abdominale ou viscérale, qui entoure nos organes et nous met plus encore en danger. Résultat :

-La méthode combinée fait perdre plus de graisse en général

-La méthode avec la marche seule fait perdre le plus de graisse viscérale

-Et avec la musculation seule, les personnes perdaient de la graisse sous-cutanée... mais prenaient de la graisse viscérale en plus.

Cuisine

Sauté de veau
aux olives et aux
champignons

Ingrédients :

600 g de viande de veau en morceaux
20 g de margarine
1 oignon moyen
100 g de champignons
50 g d'olives vertes dénoyautées
2 verres d'eau
1 peu de crème fraîche
1 c. à soupe de farine
Sel, poivre

Préparation :

Faire fondre la matière grasse dans une cocotte. Faire revenir les morceaux de viande sur toutes les faces. Lorsqu'ils sont bien dorés, ajouter l'oignon émincé. Laisser dorer à nouveau 3 minutes. Saupoudrer de farine et bien mélanger. Ajouter progressivement 1 verre d'eau, en laissant épaissir la sauce au fur et à mesure, puis le 2e verre d'eau. Ajouter les olives et les champignons, saler et poivrer. Laisser mijoter couvert, à feu doux, pendant 1 petite heure (les morceaux de viande doivent 'se défaire'). Servir avec du riz ou des pâtes.

Sablés au sésame
et miel

Ingrédients :

Une petite poignée de graines de sésame doré
500 g de farine
2 œufs entiers
1 sachet de levure
1 sachet de sucre vanillé
2 c. à soupe de miel
3 verres à thé d'huile
1 verre à thé de lait
1 1/2 verre à thé de sucre

Pour la garniture :

Sésame grillé
Un jaune d'œuf

Préparation :

Préchauffer le four. Battre les œufs avec le sucre puis incorporer : vanille, levure, lait, huile, miel, petite poignée de sésame, mélanger à nouveau et incorporer par petite quantité la farine en mélangeant avec un fouet au départ et ensuite finir avec la main. La pâte doit être très tendre (pour rectifier rajouter lait ou farine selon la consistance). Laisser reposer la pâte 5 à 10 min à couvert. Étaler la pâte à l'aide d'un rouleau sur un plan de travail fariné environ 1cm et demi de hauteur, coupes des formes à l'aide d'en emporte pièce. Plonger ensuite la face dans du jaune d'œuf battu ensuite dans le sésame grillé et les disposer dans un plat fariné qui va au four. Laisser cuire au four environ 25 minutes. Ils sont cuits lorsqu'ils sont bien dorés.

Méditer donne de l'énergie et ça peut servir au quotidien pour apaiser le corps et l'esprit. Ces exercices que l'on peut faire dans la vie quotidienne sont assez simples et efficaces. Détente, calme et relaxation garantie !

Comment s'y prendre ?

Le principe est de focaliser son attention sur quelque chose de précis. Par exemple, on prend conscience de sa respiration rythmée par l'inspiration et l'expiration.

On peut aussi écouter les battements de son cœur ou simplement observer ses impressions quand on croque un fruit.

L'important est de se placer en observateur, conscient de ce qui se déroule dans sa tête et dans son corps. Il ne faut pas que les pensées dérivent mais il faut les ramener dans un cadre précis.

Choisir le bon moment :

Sous la douche (durée : 5 minutes)

On commence par se focaliser sur les gouttes d'eau puis on fixe son attention sur sa nuque en y dirigeant le jet. Cela sert à démarrer la journée avec un sentiment d'équilibre, pleine d'une énergie positive.

Dans les transports
(durée : 10 minutes)

On se polarise sur sa respiration, en suivant le trajet de l'air qui entre et sort. On pose sa main sur le ventre et on observe le rythme de sa respiration, les mouvements de la cage thoracique et du ventre.

Cela sert à prendre conscience de sa respiration, à dénouer les tensions corporelles.

Avant une réunion
(durée : 3 minutes)

On boit un verre d'eau en suivant son trajet dans le corps, gorgée après gorgée, et en étant

attentive à toutes les sensations ressenties.

Cela sert à ancrer son attention sur la déglutition.

En cuisinant
(durée : 15 minutes)

S'absorber dans la découpe des légumes, essayer d'adopter le geste le plus efficace, le plus régulier, coordonner la main droite et la main gauche, observer l'aliment qui grésille dans la poêle, son changement de couleur, les bonnes odeurs qui se dégagent...

Cela sert à ce que l'attention portée à chaque geste permette de ressentir un grand calme et d'aborder le repas beaucoup plus détendu.

Le soir dans son lit
(durée : 10 minutes)

On se concentre sur les battements de son cœur (forts ou paisibles).

On observe aussi toutes les sensations qui viennent (chaleur...) mais sans s'y attacher. On en fait juste le constat et on "retourne" aux pulsations du cœur pour, par exemple, les compter.

Cela sert à faire baisser la fréquence cardiaque avec comme conséquence, la diminution du stress. Cela favorise l'endormissement.

CONSEILS PRATIQUES
Dissimuler une tuyauterie
de salle de bains

Dans les salles de bains, souvent exigües, les tuyauteries occupent parfois beaucoup d'espace. Ce qui est gênant et peu esthétique.

Trois solutions très simples, décoratives ou pratiques ou les deux à la fois, pour les dissimuler ou en faire des éléments de décoration à part entière.

- Vous pouvez peindre les tuyauteries de couleur vive, ce qui donnera un aspect plus

gai, plus tonique à la pièce.

- Vous pouvez choisir de les dissimuler en fabriquant des coffrages dans lesquels vous pourrez aménager des rangements : on n'en a jamais assez dans une salle de bains!

- Vous pouvez aussi les habiller de plantes vertes : l'humidité et la chaleur de la salle de bains sont propices à la croissance des végétaux. À condition, toutefois, d'avoir suffisamment de lumière.



Trucs et astuces

Nettoyer les germes
et moisissures :

Voici une astuce que les Egyptiens utilisaient pour embaumer les momies.

Laissez macérer 50% de thym pour 50% d'alcool ménager. Filtrez. Imbibez votre éponge avec cette solution et frottez.

Joints moisissés dans la salle
de bain :

Remplissez un demi-bol de vinaigre blanc c. avec une l. à soupe de produit vaisselle. Touillez avec une brosse à dent usagée. Frottez sur le mois des joints. Puis, essuyez.

Eliminer les tâches
de rouille d'une baignoire :

Arrosez les tâches avec du citron vert, saupoudrez de sel fin, laissez agir 30 min. Frottez avec une éponge. Recommencez si nécessaire

Nettoyer les radiateurs :



Pour nettoyer l'arrière, utilisez un cintre sur lequel vous apposer un chiffon. Nettoyez les grilles en façade avec une petite brosse. Pour le radiateur, utilisez un chiffon doux trempé dans de l'alcool ménager.

Mots Fléchés N°642

rapetasera prima donna	↓	bureau de notaire querelle	↓	retire mesure sacré	↓	brusque tourmant brillera	↓	art de la chasse	↓	bour de bois	↓	lois populaires chef d'armée	↓	
sportif rapide	→							mise noir sur blanc	→	initié étalon monétaire	→			
carrofi	↓					ocagne roque brin teigle	→							
licencieux	→			immobiliser en passant par	↓					arrivés à terme terras ruption	→			
individu	↓		basses								un ton sous mi	→		
ramassa une pêche	↓	organe de vol pertes de membre	→			passage citadin	→	essaim pas des ocoboss	→				indes- tructibles	
chant à deux	→			si ohera	→					plaque de métal vieilles oclozes	→			
malade	↓			fleuve de Sibirie	↓								coiffure napale	
plissées	→					bloous de côté	↓		subiste réclon remar- quable	→				
engin de levage	↓					ocolora loiment unite obinoise	→					unité d'oc reptile sauvage	→	
réseau informa- tique	→	refuge diffi- cultés	↓					satellite	↓		titre féodal	→		
				groupes d'initiales	→					certain	↓	fait d'hiver prochai- nement	→	
oiseaux voleurs sièges principiers	→			écomas	↓	ocloché chien d'arrêt	→		roi de comédie armée du seigneur	→			ranse	
							machines à oclets se rebel- lera	→						ocochets métal- liques
com- pièces	→									greffe vieilles habitudes	→			
lallit	↓			pronom intime pares- seux	→			sunton- seurs surplus de rata	→					
parleras difficil- lement	→	compter militaire américain	→					saïnt en réduction siège de société	→			obé sur la TEE fleuve au début	→	
									fin de forêt	→				
placé sur la minute	→				repliées	→								

SUDOKU	N°642	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS
		N°642	FLECHS 641

			3	6				
			5	7	9	6		
6	3					7	1	
		2						
	8		3		4	2		1
	6		9		2	4	8	
	2	8			5		7	
	5	4	2			9		
9	1	6	7				5	

9	4	8	5	7	3	1	2	6
5	1	2	9	6	4	8	7	3
6	3	7	8	1	2	5	9	4
2	9	6	7	3	5	4	8	1
1	7	5	2	4	8	6	3	9
3	8	4	6	9	1	2	5	7
4	5	3	1	2	9	7	6	8
8	6	1	3	5	7	9	4	2
7	2	9	4	8	6	3	1	5

E	C	E	P	R	E	D		
I	N	F	O	R	M	L	E	E
T	O	T	E	M	A	X	E	R
D	E	R	I	V	A	I	T	L
R	A	S	A	I	T	A	S	S
F	I	G	E	L	O	I	N	E
N	E	E	L	O	D	E	E	E
D	E	E	G	O	E	S	S	O
M	A	R	A	T	R	E	C	R
D	E	B	I	L	E	S	U	R
N	A	G	E	R	A	R	I	U
E	T	I	E	R	C	H	I	M
S	E	C	R	A	N	E	R	A
R	A	S	S	U	R	E	R	A
M	E	T	U	D	I	V	I	S
P	A	R	T	I	B	I	S	E
T	A	I	L	L	E	G	E	M
F	E	S	S	I	E	R	G	E
U	A	S	C	A	R	T	E	G
P	R	O	N	E	R	A	I	E
S	U	E	A	S	S	O	R	T

PROGRAMME TÉLÉ



08h00 : Journal télévisé
08h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : El-Dalil
11h00 : Djinan Wa Kinan
11h30 : El-Moussaidoun El-Djawaloun
11h45 : El-Mourtaqayat
12h00 : Documentaire
13h00 : Journal télévisé
13h45 : El--Chahroua
14h30 : El-Dorousse El-Mouhamadia
15h30 : El-Assouaq El-Chabiya
16h00 : Sahela Mahla
16h15 : chronique animaux zoo
16h20 : Madinat El-Asmak
16h30 : El-Tarique Ila Lah
16h45 : Programme religieux
17h00 : Journal télévisé
17h15 : Moutâat El-Maida
17h40 : Les horaires du Iftar
17h45 : Mara hana Mara El-Hih
18h00 : Mahatat Ramadhan
18h50 : Min Niaâmihi
19h00 : Oulama El-Djazair
19h30 : Oulama Fi Ardh Islam
19h45 : Qoran
20h00 : Chant Religieux
20h20 : Djami Family
20h30 : Houwa wa Houwa
20h45 : camera chourba2
21h00 : Journal télévisé



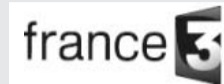
6:00 Charlie et Lola : J'observe avec mes petits yeux
06:15 Charlie et Lola
06:30 Tfo
07:50 Coupe du monde
09:50 Coupe du monde de rugby : Le mag
10:20 Météo
10:25 Premier amour
11:00 Secret Story
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:45 Météo
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:15 Reportages
14:35 Un bébé à bord
16:25 Premier amour
17:50 Secret Story

18:45 50 mn Inside
19:50 A la rencontre de
19:55 Là où je t'emmènerai
19:57 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Le journal de la Coupe
20:40 Courses et paris du jour
20:42 Météo
20:45 Génération 90
23:20 Los Angeles
00:05 Los Angeles
00:55 New-York
01:40 Alerte Cobra
02:40 L'affiche du soir
02:44 Aimer vivre en France
03:50 Très chasse, très pêche
04:20 Sur les routes d'Ushuaïa



06:35 Côté match
07:00 Télématin
09:25 Comprendre la route
09:30 Thé ou café
Invité : Arthur
10:20 Coupe du monde
12:45 Point route
12:50 Paris en plus grand
12:55 Météo
13:00 Journal
Présentateur : Laurent Delahousse.
13:15 13h15, le samedi
13:50 Météo
13:55 Envoyé spécial, la suite
14:45 Le geste parfait
14:50 Coupe Davis
17:15 US Marshals, protection de témoins : En eaux troubles
18:00 On n'demande qu'à en rire
18:50 CD'aujourd'hui
18:55 Mot de passe
19:50 Emission de solutions
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:33 Météo
20:35 Le plus grand cabaret du monde
22:45 CD'aujourd'hui
Réalisateur: Olivier Bas.
22:50 On n'est pas couché
01:50 Météo
01:55 Réunion de famille

03:55 Thé ou café
04:30 Tokyo côté coeur
05:20 Coupe du monde : Pays de Galles/Samoa



07:25 Viktor Vincent : mentaliste
07:50 Ludo
08:30 Samedi Ludo
11:18 Comprendre la route, c'est pas sorcier
11:20 Consomag
11:25 Météo
11:30 La voix est libre
11:55 Le 12/13
12:00 Journal régional
12:19 Météo
12:25 Journal national
12:50 Planète gourmande
13:25 Les grands du rire
15:00 En course sur France 3
Le rendez-vous quotidien des courses hippiques. En direct de Longchamp
15:15 Keno
15:20 Côté jardins : Les jardins panoramiques de Limeuil
15:50 Côté jardins : Jardins de l'Inde du sud : «Sacrées plantes...»
16:15 Samedi avec vous
16:45 Jeu/Divertissement
17:15 Un livre toujours
Présentateur : Olivier Barrot.
17:20 Expression directe : PRG
17:25 Personne n'y avait pensé !
18:00 Questions pour un champion
18:35 Avenue de l'Europe
18:55 19/20 Edition nationale
18:59 Météo
19:00 Journal régional
19:24 Météo
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Viktor Vincent : mentaliste
20:35 La part des anges
22:05 La veuve tatouée
23:55 Météo
00:00 Soir 3

00:20 Tout le sport
00:30 Apassionata
02:35 Soir 3
02:55 Un livre toujours



06:00 M6 Music
06:25 M6 Kid
08:00 M6 boutique
10:35 Cinésix
10:45 Un dîner presque parfait
13:55 Météo
14:00 Un gars, une fille
14:35 C'est ma vie
16:00 C'est ma vie
17:20 Accès privé
18:25 Ma maison est la plus originale de France
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Médium : Je est une autre
21:35 Médium : Le signes de Cupidon
22:25 Médium
23:10 Médium
01:35 Supernatural : Le réveil de Lucifer
02:20 Météo
02:25 100 % poker
03:05 M6 Music
04:00 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:15 Arte reportage
19:55 360°- Gé
19:56 L'avenir voilé du Yémen
20:40 Les révoltés du Meermijn
21:35 Les canons perdus de la reine Elisabeth
Réalisateur: Ian Denyer.
22:25 Nom de code DP
23:55 Metropolis
Présentateur : Anja Höfer.
00:40 Tracks
01:35 REC
02:50 Bedways
04:10 Monsieur l'abbé



06:00 Gym direct
07:00 Téléachat
09:00 L'amour au menu
10:40 A chacun son histoire...
12:15 Morandini !
13:35 Sauveur Giordano
15:20 Sauveur Giordano
17:10 Présumé innocent
18:30 Direct auto : Spéciale
19:40 2012, portraits de campagne
20:10 Les perles du Net
20:40 Nestor Burma : A tout coeur
22:20 Nestor Burma : Maquereaux aux vingt planques
00:00 11 septembre 2001
00:50 11 septembre 2001
01:40 11 septembre 2001
02:30 Piégés dans les Twin



06:40 Téléachat
09:40 Futurama
10:10 Futurama
10:35 Futurama
11:00 Futurama
11:30 Futurama
12:00 South Park
12:30 South Park
13:00 American Dad
13:30 American Dad
14:00 Les Cordier, juge et flic : 15:45 Les Cordier, juge et flic : 17:20 Torchwood : Les enfants de la terre - deuxième jour
18:15 Torchwood : Les enfants de la terre - troisième jour
19:10 Torchwood
20:00 KM 12
20:35 Commissaire Moulin
22:15 Commissaire Moulin
23:55 Commissaire Moulin
01:30 Drop In
01:55 La maison du bluff

LA SELECTION DU JOUR



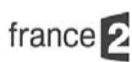
Génération 90



De nombreux artistes se retrouvent sur la scène du Zénith pour revisiter en musique la décennie 90. Nikos Aliagas et Liane Foly orchestrent ce spectacle au cours duquel une trentaine de chanteurs entonnent des airs et des refrains connus de

tous comme «Eternal Flame», «I Will Survive» ou «Je m'appelle Hélène». Liane Foly réserve quelques surprises aux 5000 spectateurs de ce spectacle, et évidemment aux télé-spectateurs, en se glissant dans la peau d'artistes emblématiques de ces années-là. ** Et avec : Charly et Lulu, Francky Vincent, Jil Caplan, Khaled, Haddaway, Hélène Rollès, Ophélie Winter, Dany Brillant, Lou Bega, Gala, François Feldman, Alain Souchon, Hermes House Band. Au programme (notamment) : «Quand je vois tes yeux», «Tu m'oublieras», «Dieu m'a donné la foi», «Faut que je travaille», «Gypsy Woman», «Eternal Flame», «Au nom de la rose», «Cotton Eye Joe», «Aïcha», «I Will Survive», «Macarena», «What is Love», «Je m'appelle Hélène», «J'veux du soleil», «La Tribu de Dana», «Mambo Number 5». Présentation de Nikos Aliagas et Liane Foly.

20:45



On n'est pas couché



Pour inaugurer la nouvelle formule d'«On n'est pas couché», Laurent Ruquier s'est entouré d'invités qui font l'actualité culturelle, médiatique ou politique. Florian Gazan, qui anime la matinale de Fun Radio aux côtés de Bruno Guillon, rejoint l'équipe et succède à Jonathan Lambert et au duo formé par les humoristes Arnaud Tsamère et Jérémy Ferrari. Eric Zemmour et Eric Naulleau, en poste depuis 2006 et partis pour une autre chaîne, ont, quant à eux, cédé leur place au duo de journalistes constitué d'Audrey Pulvar et de Natacha Polony. Un changement de style et d'approche manifeste, qui devrait réserver quelques belles analyses en profondeur.

22h55



La part des anges



Le gang profite de ses liens avec l'industrie pornographique pour satisfaire Henry Lin, obtenir des armes et financer les recherches d'Abel. Opie fait part de ses réserves. Chez les Irlandais, Maureen se fait du souci pour l'avenir du bébé, qui doit être confié à une famille d'accueil avant que la nouvelle de la mort de Cameron ne se répande...

00h00



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MÉDITERRANÉE

L'algue se retire



Cela ressemble à une bonne nouvelle et il n'y en a pas tant que cela sur le front de la biodiversité : l'algue tueuse, l'envahisseur qui asphyxiait la Méditerranée sous une épaisse moquette vert fluo, la *Caulerpa taxifolia*, qui a tant fait couler d'encre dans les années 90, est en régression.

«80% des zones envahies ne sont plus colonisées aujourd'hui», se réjouit Alexandre Meinesz, professeur de biologie marine, directeur du laboratoire EcoMer à l'université de Sofia-Antipolis. Spécialiste de *Caulerpa taxifolia* - il lui a consacré une thèse en 1980, un livre en 1997 et dédié un laboratoire de recherche -, c'est lui qui, en 1991, a alerté la communauté internationale sur cette invasion biologique. L'algue est repérée pour la première fois en 1984 sous les fenêtres du Musée océanographique de Monaco, où elle occupe alors 1 m². C'est probablement par le système de rejet des eaux que l'algue s'est retrouvée en pleine mer. En 1989, lorsqu'Alexandre Meinesz plonge pour l'identifier, l'algue a déjà colonisé 1 hectare. Il est atterré. «Je n'avais jamais vu ça. En mer tropicale, elle se présente en échantillons épars. Là, j'en ai découvert une énorme quantité, un tapis dense. Surtout, cette caulerpe tropicale avait résisté à l'hiver.»

«Moquette». L'algue se présente sous la forme d'axes rampants (d'où *Caulerpa*) qui ressemblent à des stolons de fraisiers et elle développe des frondes vert fluo évoquant des feuilles d'if (*taxifolia*). Elle prolifère à une vitesse éclair, de 2 à 3 cm par jour en été. «Les pêcheurs en ramassaient plein leurs filets, les plongeurs ne voyaient plus que des sols verts, tapissés de cette épaisse moquette. Les algues méditerranéennes étaient éliminées et on observait une chute vertigineuse des stocks de poissons. A l'époque, on connaissait le phénomène des espèces invasives terrestres mais on n'avait jamais vu ça en mer», rappelle le biologiste.

Il sonne l'alerte et obtient des crédits pour monter un réseau de surveillance. Les plongeurs repèrent 152 zones concernées, de Menton (Alpes-Maritimes) à Six-Fours (Var), soit 15.000 hectares au début des années 2000. Elle prospère aussi au large de rivages italiens, croates, tunisiens et des Baléares. L'homme est seul responsable de cette invasion, insiste Alexandre Meinesz. Les analyses génétiques ont, en effet, établi que tous les plants sont issus d'une même souche venue d'Australie. Une fois en pleine mer, l'algue a été disséminée via les eaux de ballast de bateaux, les ancres ou les filets des pêcheurs. Les tentatives pour l'éradiquer en Méditerranée, où elle n'a aucun prédateur, ont échoué.

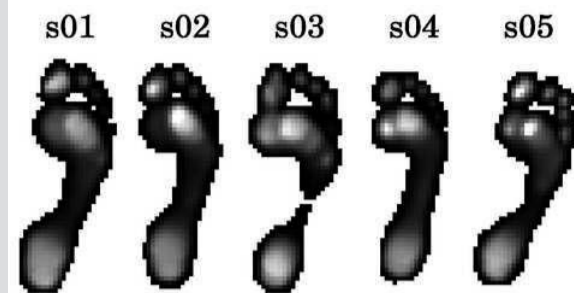
A partir de 2004, néanmoins, les plongeurs observent une raréfaction. La tendance se confirme d'année en année. «On constate une régression dans 80% des zones et parfois, comme au cap Martin, l'algue a totalement disparu et la vie retrouve ses droits.» Comme en Ligurie, en Croatie ou dans

les Baléares.

«Farfelu». Pour expliquer cette régression, les chercheurs ont émis plusieurs hypothèses. «L'algue aurait pu mourir de froid à cause d'hivers trop longs et rigoureux. Mais les données météorologiques n'ont pas montré de corrélation.» Deuxième hypothèse : «La caulerpe, qui se nourrit de substances issues du sol marin, serait morte de faim, une fois ce sol épuisé.» Idée balayée car l'algue aurait pu coloniser d'autres espaces. Dégénérescence génétique ? *Taxifolia* se reproduit par bouturage, les plants méditerranéens sont des clones, identiques génétiquement, ce qui les prédispose à un affaiblissement. «Mais ça et là, on trouve encore des sites où l'algue se porte très bien», résume le biologiste. Enfin, dernière hypothèse, une infection qui se serait développée à la faveur de la forme singulière de l'algue, ce long siphon unicellulaire où se mêlent bactéries et virus. «Farfelu.» La cause du retrait reste donc inconnue mais «rien ne dit qu'elle ne reviendra pas, prudence, prudent, le biologiste. Chez les *Caulerpes*, on a déjà vu des phénomènes de flux et reflux. Ce sont des algues mystérieuses».

De toute façon, Alexandre Meinesz n'a pas le temps de souffler : deux autres *Caulerpes*, originaires elles aussi d'Australie, colonisent à leur tour les fonds méditerranéens à une vitesse fulgurante : la *racemosa*, capable de former des réseaux inextricables, et la *distichophylla*, déjà observée au large de la Sicile, de Chypre ou de la Syrie. Deux algues tropicales très menaçantes pour la biodiversité en Méditerranée car bien armées : elles se reproduisent de manière sexuée et ne craignent pas l'eau froide. La mondialisation des espèces va bon train.

Votre démarche dit qui vous êtes



La biométrie, technologie d'identification des personnes grâce à leurs caractéristiques physiques uniques, s'est longtemps focalisée sur deux parties de nos corps : les mains et le visage. On pense bien sûr en tout premier lieu aux empreintes digitales, dont l'utilisation à des fins policières remonte au XIXe siècle. Mais d'autres mesures et techniques servent à différencier un individu de son prochain, comme la géométrie de la main ou ses motifs veineux, la structure du visage, la reconnaissance de la voix, de l'iris, de la rétine, la dynamique de la signature ou encore la manière dont on tape sur un clavier d'ordinateur. La plupart de ces solutions biométriques nécessitent la participation active de la personne dont on souhaite vérifier l'identité : il faut mettre son doigt sur un capteur, ses yeux devant une caméra, sa main dans un appareil, etc. Dès que les policiers, douaniers et autres représentants de l'ordre veulent identifier des personnes dans une foule de manière discrète et non invasive, seule la reconnaissance du visage peut fonctionner, via les caméras de surveillance. Mais cette technologie a ses limites, notamment si la lumière est très mauvaise ou si les gens se promènent tête baissée. C'est pour cette raison qu'elle est généralement implantée aux points de contrôles, que ce soit dans les aéroports ou dans les stades.

Difficile, donc, d'identifier des personnes sur un quai de métro ou dans une salle des pas perdus... A moins qu'on ne tente de les reconnaître non pas avec leur visage mais avec... leur démarche. Une approche paradoxale car, en apparence, comme le suggère la chanson ("la meilleure façon de marcher, c'est encore la nôtre, c'est de mettre un pied devant l'autre et de recommencer"), rien n'est plus banal que de marcher. Le talon se pose le premier, le pied se déroule vers l'avant puis se soulève sur sa plante et l'on pousse jusqu'au bout des orteils. Pourtant, derrière cette banalité répétitive, il existe une infinité de petites variantes et chacun, en fonction de ses caractéristiques corporelles et de la manière de mouvoir ses membres, a une démarche qui lui est propre. Les humains sont d'ailleurs assez doués pour reconnaître leurs proches à leur façon de se déplacer. Toute la question est de savoir si une machine est capable d'effectuer cette tâche sans se tromper ? Plusieurs études ont déjà été réalisées à ce sujet. Pour ce faire, les chercheurs ont installé des réseaux de capteurs de pression dans le sol et y ont fait marcher des volontaires, pieds nus, pour une meilleure précision. Les taux de reconnaissance ont été assez bons, entre 80 et 85 % pour la plupart, avec quelques pointes au-dessus des 90 %. Toutefois, dans une étude publiée le 7 septembre par la revue *Interface*, une équipe internationale souligne que les échantillons testés jusqu'à présent étaient relativement faibles (au maximum 30 personnes) et a fait le pari de tenter l'expérience avec plus de 100 personnes. Cent quatre cobayes ont donc été recrutés qui ont chacun fait dix pas, cinq du pied droit et cinq du pied gauche, sur un sol suffisamment truffé de capteurs de pression pour obtenir des images avec une résolution de 5 millimètres.

La dynamique de chacun de ces pas, la pression exercée par chaque centimètre carré, la forme du pied, toutes ces données ont été enregistrées et passées à la moulinette d'un algorithme optimisé. Sur les 1 040 pas testés, le programme mis au point par l'équipe en a reconnu 1 036 sans se tromper (519/520 pour le pied droit, 517/520 pour le pied gauche), soit un taux de réussite de 99,6 %. Le genre de chiffre qui commence à plaire aux spécialistes de la biométrie. Le hic, c'est que l'on va rarement pieds nus dans le métro ou à l'aéroport. La prochaine étape sera donc de tester la technique avec des chaussures, ce qui risque de réduire la précision des mesures (ou bien obliger les chercheurs à travailler sur plusieurs pas). De plus, on ne marche pas de la même façon en tongs qu'en talons aiguilles... Enfin, contrairement à ses empreintes digitales, il est possible de modifier sa démarche pour ne pas être reconnu.

Rappelez-vous, l'un des plus grands méchants de cinéma des années 1990, Keyser Söze faisait semblant de boîter...

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

PREMIER ANNUAIRE

Inventeur : **John MacPerson**
Date : **1785**
Lieu : **Philadelphie, États-Unis**

Le premier annuaire contenait 6.250 noms et adresses des abonnés de Philadelphie et de ses banlieues. Pour ce qui est du Canada, il aurait été publié en 1882 à Ottawa et comptait 200 abonnés.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h06
Dohr	13h20
Asr	16h38
Maghreb	18h50
Icha	20h07

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1379 | Ven. 23 - Sam. 24 septembre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

ADHÉSION DE L'ETAT PALESTINIEN À L'ONU

Abbas dénonce «les pressions américaines»

Le président palestinien Mahmoud Abbas a dénoncé, dans la matinée d'hier les pressions des Etats-Unis visant à dissuader les Palestiniens de demander l'adhésion de leur Etat à l'ONU. «Nous sommes décidés à demander l'adhésion à part entière de notre Etat à l'ONU, car nous sommes des demandeurs d'un droit légitime et nous sommes le seul peuple continuant à subir les affres de l'occupation israélienne», a déclaré M. Abbas lors d'une rencontre avec la communauté palestinienne et arabe à New York. «Tous les pays et nations ont leur indépendance. Et nous pourquoi ils nous la refusent», s'est-il demandé, en référence à la position du président américain Barack Obama, qui a rejeté la demande d'adhésion de la Palestine aux Nations unies. M. Abbas a écarté tout renoncement à cette démarche, malgré les pressions américaines, réitérant aussi son refus de «toute présence de l'occupant israélien à l'intérieur de l'Etat palestinien sur les frontières de 1967». Dans l'après-midi, le président Abbas devait remettre la demande d'adhésion de la Palestine à l'ONU, intervenue après vingt ans de négociations infructueuses avec Israël. M. Abbas devait remettre cette demande au chef de l'ONU avant son discours à l'Assemblée générale des Nations unies. Mercredi devant l'Assemblée générale de l'ONU, le Président américain s'était opposé à cette démarche palestinienne, soulignant de vives critiques de plusieurs pays, qui qualifient cette attitude de «partialité totale et de soutien aveugle à Israël». Par ailleurs, les Palestiniens ont exprimé, jeudi, leur indignation face à un «discours unilatéral et partial» du président américain Barack Obama, qui s'était opposé, mercredi, devant les Nations unies à l'adhésion de la Palestine



à l'ONU. «Nous savions à l'avance la position d'Obama, c'était un discours de campagne électorale pour les Américains», a réagi le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riadh El-Maliki, qualifiant d'"unilatérale" l'intervention du Président américain devant l'Assemblée générale de l'ONU. Le chef de la diplomatie palestinienne a demandé aux Etats-Unis de «reconsidérer» leur position contre la demande d'adhésion de l'Etat de Palestine à l'ONU, qui sera remise, vendredi, par le président Mahmoud Abbas au secrétaire général Ban Ki-moon. Dans un communiqué, le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP), a dénoncé «des propos contradictoires et partiels» du Président américain devant l'ONU mercredi. «Obama a ignoré les droits légitimes du peuple palestinien à l'indépendance et à la liberté», s'est indigné M. Qaïs Abdelkrim, membre du bureau politique du FDLP. Selon le député palestinien, Obama «a trop exagéré en ne parlant que des inquiétudes sur la sécurité d'Israël». M. Abdelkrim a qualifié cette attitude américaine de «prétense pour rejeter la demande palestinienne et encourager l'occupant israélien à poursuivre ses activités de colonisation illégales dans les territoires palestiniens». Il a dénoncé, également, une politique américaine de «deux poids deux mesures» vis-à-vis de la question palestinienne. «Les Etats-Unis ont perdu toute leur crédibilité en raison de leur partialité et de leur soutien aveugle à Israël», a-t-il ajouté. Mais, a-t-il conclu, le contenu du discours d'Obama «n'empêchera pas, toutefois, les dirigeants palestiniens de poursuivre leur démarche jusqu'à l'adhésion à part entière de l'Etat de Palestine aux Nations unies»

I. A. et Agences

BLOCAGES DE RABAT À UN RÈGLEMENT CONFORME À LA LÉGALITÉ

Le Premier ministre sahraoui dénonce

Le Premier ministre sahraoui, Abdelkader Omar, a sensibilisé, jeudi à Florence, les représentants des villes solidaires avec le peuple sahraoui sur les blocages de toutes natures que Rabat suscite pour que la cause sahraoui ne connaisse pas d'avancées vers un règlement politique conforme à la légalité internationale.

S'exprimant devant la 3^e conférence internationale des villes solidaires avec le peuple sahraoui ouverte pour sa première partie dans la capitale toscane, M. Omar a dénoncé les différentes manœuvres marocaines pour que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à travers un référendum sous l'égide des Nations unies, n'aboutisse jamais.

Il a cité, notamment, les tergiversations et l'entêtement de Rabat depuis 2007, dans le cadre des négociations directes entre les deux parties en conflit (Maroc et Front Polisario) pour que ce référendum n'ait lieu que sur la base de la proposition marocaine d'octroyer

une autonomie aux Sahraouis, rejetant les propositions du Front Polisario.

Il a, dans ce sens, accusé certaines puissances, notamment la France, de persister dans leur soutien intéressé aux thèses marocaines, refusant au peuple sahraoui son droit légitime à se prononcer sur son destin.

Dans ce cadre, il a salué les représentants des villes solidaires que ce soit en Italie ou dans le reste de l'Europe et du monde pour leur appui à la cause sahraoui et à la lutte du peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination. Evoquant les bouleversements qui secouent le monde arabe et la région du Maghreb, il a estimé que tant que des puissances, notamment en Europe, continueraient à ne pas faire pression sur le Maroc pour qu'il se plie au droit international dans le conflit du Sahara Occidental, la sécurité dans cette région comme en Europe resterait sujette à risque.

ENVIRONNEMENT

Journée sans voitures à Alger le 30 septembre

La 4^e édition de l'initiative «Journée sans voitures» de sensibilisation à la protection de l'environnement contre la pollution urbaine aura lieu, vendredi 30 septembre, à Alger, on indiqué jeudi des organisateurs. Placée sous le slogan: «Rouler moins, consommer moins et vivre heureux», cette journée qui comporte un programme riche en activités culturelles et en divertissements, est organisée par l'établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger en collaboration avec la Radio nationale. Dans ce cadre, l'axe routier reliant la place Maurice-Audin jusqu'au square Port-Saïd en passant par la Grande Poste et le parc Sofia sera coupé à la circulation des véhicules entre 9h30 et 20h. Cette manifestation aspire à éveiller les consciences sur les conséquences de la pollution chimique et sonore causée par le trafic routier en milieu urbain sur la santé de l'homme et l'environnement. Des spectacles de clowns et de magie, de la fanfare, des ma-



rettes, des concerts de musique ainsi que des ateliers de travaux manuels pour enfants animeront la journée. Pour marquer le lancement de la campagne, une parade démarrera durant la matinée de la Grande Poste vers la place Maurice-Audin. Elle comprendra un défilé avec la troupe de fanfare de l'association Rythme et parade et un autre de majorettes, accompagnés par des troupes de zorna et de clowns. Des spectacles de ces derniers et de magie seront organisés simultanément au niveau de la place Maurice-Audin, la Grande Poste, le parc Sofia et le square Port-Saïd. Sur les mêmes lieux, des groupes de rock et de gnawi, en l'occurrence Ifrikia Spirit, Atakor, Rihet Lebled et Ouled Houssa, donneront des concerts durant l'après-midi. En parallèle des spectacles, des ateliers de dessin, de coloriage, de bricolage et autres travaux manuels seront organisés au Centre des loisirs scientifiques, ainsi que des séances de lecture dans le jardin de la Grande Poste.

BILAN DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN UNE SEMAINE

5 morts et 308 blessés

Cinq personnes sont mortes et 308 ont été blessées dans 37 accidents de la route survenus du 14 au 21 septembre à travers le territoire national, indique, jeudi, un bilan de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Le bilan fait ressortir une baisse du nombre de victimes (-10) et du nombre d'accidents (-15) et une hausse du nombre de blessés (+18) par rapport à la semaine précédente. La baisse du nombre de victimes et du nombre d'accidents est due, selon la même source, à la campagne de sensibilisation et aux programmes de prévention par la DGSN en direction des citoyens, conducteurs ou piétons en plus de la répression des infractions au code de la route.

Durant le mois d'août, les mêmes services ont enregistré 91 morts et 1.801 blessés dans 1.513 accidents. Ils ont en outre dressé 31.816 contraventions, enregistré 4.149 délits (conduite sans permis de conduite, non-validité de l'attestation d'assurance, absence du carnet d'entretien etc.) et procédé à 5.389 retraits de permis de conduire et 928 mises en fourrière de véhicules. Par ailleurs, les services de police ont enregistré durant le mois de Ramadhan 13.317 affaires d'atteinte aux personnes et aux biens dont 6.864 ont été réglées, soit 51,54%.

La même source fait état de l'arrestation de 7.036 personnes durant le mois précédent.

DEMAIN ET MARDI PROCHAIN

Perturbation dans la distribution d'eau à Oran et à Es Sénia

Des quartiers d'Oran et d'Es Sénia connaîtront une perturbation dans l'opération de distribution de l'eau potable, dimanche et mardi prochains, a annoncé jeudi dans un communiqué la Société d'eau et d'assainissement d'Oran (SEOR). La SEOR explique que cette perturbation, qui obéit à la programmation de travaux d'installation de vannes et de compteurs, touchera dimanche les quartiers de l'USTO, point du

jour, Ibn Rochd et des résidences universitaires. Cette perturbation concernera mardi d'autres quartiers de la commune d'Es Sénia notamment, la cité universitaire «2.000 lits», les cités 38 logements CNEP, la coopérative El Hayat, la zone industrielle 3 et autres zones de la même commune. La SEOR rassure, cependant, que la distribution d'eau sera rétablie après l'achèvement des travaux qui dureront 36 heures.

MC ALGER

Une société algéro-italienne dans le capital

L'assemblée générale des actionnaires de la société sportive par action (SSA) le Doyen Mouloudia Club d'Alger, a approuvé à l'unanimité l'intégration d'une société mixte algéro-italienne de réalisation dans le capital du club, a indiqué, hier, le vieux club algérois dans un communiqué. Les membres de l'assemblée générale ont tenu aussi à la désignation de Sid Ali Aouf, en qualité de nouveau président du conseil d'administration en remplacement d'Abdelkader Bouhraoua, qui continuera à assurer ses fonctions en attendant la concrétisation du protocole d'accord. «Les membres de l'assemblée générale ont fini par être convaincus et séduits par le contenu de ce projet d'evergure. A présent, il reste quelques détails à régler et le Mouloudia aura un investisseur à la mesure de son standing et de son prestige», a affirmé, vendredi, Sid Ali Aouf, à la Radio nationale. Cette société mixte sera, ainsi, l'actionnaire

majoritaire, et permettra, ainsi, au MC Alger d'avoir des revenus conséquents de quoi lui permettre de poursuivre la saison avec une bonne assise financière. «Cette société procédera à l'achat des actions à hauteur de plus de 65%, ce qui lui donnera le titre d'actionnaire majoritaire», a-t-il ajouté. Dès la signature du protocole, cette société devra verser une première tranche au club qui s'élèverait à 3 millions d'euros (30 milliards de centimes). «On a convenu pour que cette société verse 3 millions d'euros comme première tranche, et 10 millions d'euros (140 milliards de centimes) qui seront fractionnés sur cinq ans», a ajouté le nouveau président du conseil d'administration. Pour ce qui est de la signature de l'accord, Sid Ali Aouf a révélé que cela interviendra au début de la semaine prochaine. «Les responsables du Mouloudia ont rendez-vous, dimanche, avec les nouveaux investisseurs chez le notaire pour concrétiser la transaction», a-t-il conclu.